

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
Rédaction 13.75  
TÉLÉPHONE Administration  
et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.—

## Un disciple du „Saint homme“

On prétend que l'odeur entre pour moitié dans le goût des aliments et que d'une bonne cuisine doit sortir un bon fumet. Il en est ainsi de bien d'autres choses, au propre comme au figuré, et en particulier de la politique.

Nous avons signalé l'autre jour la brochure du Parti Progressiste Neuchâtelois. D'après le contenu de celle-ci, ce parti s'orienterait vers le socialisme. Ce n'est pas précisément, d'autre part, l'impression qu'on ressent en lisant l'« Effort », l'organe de ce même P. P. N. Il en sort de temps en temps comme un relents de sacristie qui nous laisse deviner à quel genre de cuisinier nous avons affaire.

J'avais répondu, il me semble fort poliment, à un M. F. R. qui dans l'« Effort » me demandait comment je conciliais le jugement Cattin contre F. O. M. H. avec la liberté d'association et je lui faisais entre autres remarquer que lorsqu'il ne s'agit pas de groupements d'opinions essentiellement, mais de groupements économiques, l'exercice de la liberté d'industrie et du commerce n'est pas pour le moment très bien délimité et qu'il y aura lieu d'innover dans ce domaine au point de vue législatif. En attendant, je disais que la façon dont les tribunaux, le neuchâtelois comme le fédéral, cherchaient à concilier les libertés opposées était assez sage.

M. F. R. répond dans l'« Effort » du 16 courant que j'esquive la question, que c'est un manque de courage ou de franchise de ma part. Son reproche est à peu près textuellement celui que m'adressait il y a quelques années ce saint homme d'abbé M. Savoy. Je ne connais pas M. F. R. mais je reconnais en lui, à la manière, un disciple du disciple de St Ignace. Le saint homme fait école, et comme lui, ses élèves qualifient de gens sans courage et sans franchise ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. C'est un procédé facile, et s'il peut suffire largement auprès de certains fidèles, il n'a peut-être pas le même effet sur tout le monde. Mais laissons les aménités de M. F. R. et voyons ce qu'il nous reproche d'avoir esquivé. Pour lui la pression qu'exerce le syndicat sur un non-syndiqué, afin de le faire entrer au syndicat, est une atteinte à la liberté d'opinion. L'atteinte consiste en ceci que l'organisation professionnelle s'efforce, même par le boycott, d'englober tous les membres de la profession et soumet ainsi à la règle commune des gens qui ne veulent rien de cette règle et qui la trouvent contraire à leur opinion.

Y a-t-il dans un tel fait une atteinte à la liberté d'opinion? Cela n'a jamais été envisagé comme tel, car il y a dans des cas pareils une communauté d'intérêts obligatoire; on ne peut échapper à cette communauté parce qu'elle est dans les faits. Une assurance maladie décrétée par l'Etat peut heurter les opinions d'un individualiste, il doit s'y soumettre cependant. La vaccination, l'école publique, et en général toutes les entreprises collectives qui revêtent un caractère absolu général prennent finalement ce caractère d'obligation. Où s'arrêtera cette communauté obligatoire? On ne peut le dire, en tout cas dans le domaine économique elle s'étend tous les jours, parce que tous les jours on y comprend mieux la solidarité des intérêts.

Certains catholiques voudraient donner un caractère confessionnel à tous ces groupements d'intérêts. Cela n'est pas possible, car les intérêts ne se divisent pas selon les confessions. Ils voudraient l'école catholique, le syndicat catholique, la coopérative catholique, l'assurance catholique et s'ils l'osaient ils réclameraient des postes catholiques, des chemins de fer catholiques et des routes catholiques. Cela n'est possible qu'en rendant tout le monde catholique, et encore! Il y a bien des catholiques qui ne tiennent nullement à voir la question confessionnelle mêlée aux questions économiques.

Or, pour M. F. R. et ses amis, tout ce qui n'est pas catholique blesse leurs opinions, et maintenant que je les vois à l'« Effort » je comprends pourquoi il y a quelque temps M. le Dr Bolle s'efforçait de prouver que les coopératives n'étaient pas neutres. Parbleu, c'est le gros argument de M. Savoy pour fonder des coopératives catholiques. Ses ouailles sont violées dans leurs opinions lorsqu'elles achètent un kilo de mélasse qui n'a pas reçu la bénédiction du « saint homme ». Ne croyez-vous pas, M. Bolle, que ce jour-là vous fûtes, peut-être sans vous en rendre compte tout de suite, piqué par quelque punaise de sacristie?

Mais revenons à M. F. R. Il n'y a pas de gens plus exigeants envers les autres que ceux qui eux-mêmes ne respectent rien. Il est un domaine où seules les opinions jouent un rôle, le domaine religieux, et dans lequel M. F. R. ne voit aucun inconvénient à ce que quantité de gens, même des incroyants, contribuent aux frais d'un culte qui n'est pas le leur. Je n'ai pas vu que dans l'« Effort » ou ailleurs, il attaque ce système. Quoi, M. F. R., vous vous plaignez qu'on viole vos opinions en tentant de vous faire payer des cotisations au syndicat ouvrier, et vous ne vous plaignez pas de ce que la loi oblige les libres penseurs à payer votre curé?

C'est donc toujours la même chose: Je vous réclame la liberté au nom de vos principes, même là où elle n'est pas en cause, et je vous la refuse au nom des miens.  
C. NAINE.

## Paul Faure à la Maison du Peuple

### Une ardente et magnifique évocation de la France ouvrière et pacifique

Mes amis du parti socialiste suisse ont demandé à mon parti et plus personnellement à moi-même de venir exposer dans quelques villes principales de votre Suisse la situation générale de la politique française.

J'expliquerai tout à l'heure comment, par une série de circonstances; nous avons été entraînés dans une situation parlementaire donnée et obligés de choisir entre un gouvernement dit de gauche et un gouvernement qui eût été certainement à droite.

Nous sortions de Poincaré! Nous avions à choisir entre M. Herriot et ses promesses et Poincaré et ses réalités. Nous avons cru de notre devoir de socialistes français et de notre devoir de socialistes internationaux, de nous rallier à l'expérience de la politique d'Herriot, persuadés que tout valait mieux que le maintien en France de M. Poincaré. Ça a été notre point de départ! Mais pour mieux comprendre notre expérience, je vous demande de réfléchir à ce qu'était la politique française avant le 11 mai.

Il venait de se passer quatre ans, plus de quatre ans, depuis la guerre. Après quelques expériences du gouvernement Briand, dont je ne ferai pas l'éloge, je vous prie de le croire, mais dont je veux dire le rôle, parce qu'il faut rendre justice, même à ses adversaires. A un moment, il a eu la compréhension de ce qu'aurait pu être la politique française, soucieux des intérêts de son pays, soucieux aussi des réalités de l'Europe tout entière. Il me souvient qu'à un moment nous avons fait venir à Paris un représentant de la Socialdémocratie d'Allemagne. Nous lui avions ménagé, sur sa demande, une entrevue avec M. Briand, à la présidence du Conseil. Ce socialiste allemand exposa à M. Briand les difficultés et le péril de la politique allemande et il indiqua au chef de la politique française que, si de Paris pouvait venir un encouragement, aussi faible soit-il, au socialisme ou à la démocratie allemande, il aurait dans son pays des échos; ce serait le signal d'une évolution démocratique et républicaine dont on peut dire que l'Allemagne a besoin. M. Briand fit une réponse typique qui ne peut pas entrer dans l'histoire parce qu'elle ne figure nulle part dans l'histoire écrite: « Peut-être avez-vous raison, seulement, avec la moralité des cliques nationalistes, cette politique de conciliation, d'accords, de conversations en commun pour essayer de résoudre les graves problèmes laissés par la guerre, cette politique, elle est impossible avec la moralité actuelle. »

C'était un mois avant Cannes. On se rappelle qu'à son retour M. Briand démissionna du gouvernement de la République française. Son discours de démission, qui surprit toute l'opinion française, fut un discours de démission qui, au fond, était plutôt une déclaration ministérielle, c'était comme un discours posthume.

Nous eûmes M. Poincaré. Je pense que la popularité de cet homme dans les milieux socialistes suisses est telle que je n'ai pas besoin d'insister. Je me permets de rappeler que pendant trois ans nous avons mené une lutte acharnée et sans rémission contre la politique intérieure et plus encore contre la politique extérieure de M. Poincaré. C'est nous qui avons dénoncé le crime de l'occupation de la Ruhr et qui avons démontré devant le pays, non seulement en nous plaçant au point de vue de l'Europe, qui a tant besoin de paix, mais même — et je pense qu'aucun socialiste sachant ce qu'est notre doctrine élèvera la moindre objection quand je dirai qu'un socialiste, aussi internationaliste qu'il soit, n'a pas le droit de jamais abandonner le point de vue des intérêts de son propre pays, parce que l'internationalisme n'a pas le droit d'affaiblir, de mutiler un pays quelconque, mais au contraire de rechercher la formule universelle de libre développement et de génie de tous les peuples. C'est comme cela qu'on est socialiste.

Je déclare sans gêne, dans un pays qui n'est pas le mien, qu'en condamnant la politique de M. Poincaré, les socialistes internationaux ont agi avec les meilleurs des Français, de même que j'ai déclaré en Allemagne que je considérais que les socialistes allemands fidèles à l'internationalisme sont les meilleurs des Allemands, parce que ce n'est que par les socialistes qu'on pourra résoudre les problèmes du jour et sauvegarder le développement de l'Allemagne et des autres pays. Voilà le double point de vue auquel nous nous plaçons.

Je crois que les vainqueurs des élections françaises du 11 mai sont avant tout les socialistes, parce que là où les radicaux, radicaux-socialistes et républicains-socialistes et toute cette poussière de parti qui constitue surtout un parti démocratique sans base doctrinaire, ont mené la lutte contre la politique de M. Poincaré, ils ont été obligés de prendre les exposés, les critiques des socialistes, en sorte que notre victoire a été double. Ils doivent la victoire beaucoup moins à leurs propres combats, parce que pendant les quatre ans de lutte contre le Bloc national, nous étions à peu près seuls.

La bataille a eu lieu dans quelles conditions?

Nous avons mis d'abord à notre programme socialiste: débarrasser la route de M. Poincaré et de son Bloc national. Il nous semblait impossible, sans cela, de poursuivre dans l'ordre d'idée des rapports internationaux de paix ou seulement de démocratie intérieure, il nous semblait impossible d'atteindre ce but ou de réaliser une partie de nos espérances.

Comment battre le Bloc national?

L'orateur fait alors un exposé du régime électoral en vigueur en 1919, donnant tous les sièges d'un département à la liste qui avait obtenu la majorité, ou sans majorité partagée à la proportionnelle avec prime à la plus forte moyenne, régime qui devait donner la majorité parlementaire aux partis de droite unis contre les gauches divisées. Il rappela le courant irrésistible qui se fit en faveur d'un cartel des gauches.

Après les élections, poursuit le camarade Faure, M. Poincaré comprit qu'il fallait faire ses malles et, sans un vote de la Chambre, disparut.

Nous nous sommes tournés vers l'Elysée et nous avons attendu patiemment que l'hôte de l'Elysée prenne la direction de Poincaré. M. Millerand fit semblant de ne pas comprendre. Il fit appeler un gouvernement de gauche. Mais celle-ci dit: Si vous acceptez un gouvernement de M. Millerand, nous vous renverrons le jour de la déclaration ministérielle. Pourquoi nous acharnions-nous ainsi contre le président de la République? Nous le considérons non seulement comme un homme qui nous a trahis, mais comme un homme qui, simplement comme républicain, est suspect, comme un homme auquel nous n'avons aucune espèce de confiance politique, pour lequel nous n'avons aucune estime personnelle.

Je ne suis pas sûr si, pendant les quelques jours qui séparèrent les élections de la rentrée des Chambres, il n'y eut pas des conciliabules. Le bruit courait que des généraux avaient été convoqués de nuit à l'Elysée, et que s'ils n'avaient été caressés quelque jour ou quelque nuit par l'hôte de l'Elysée? Au cours de la grève de Douarnenez, des agents provocateurs sont venus tirer du revolver sur de paisibles citoyens. C'étaient des repris de justice, dont l'un avait subi seize condamnations. On a retrouvé au siège de l'espèce de syndicat jaune, auquel sont affiliés ces agents provocateurs, le discours imprimé — un paquet — que prononça M. Millerand à Evreux avant les élections!

Il fallait remplacer M. Millerand.

Le Sénat est une assemblée de semi-vieillards. Vous ne sauriez croire combien ils sont sages, combien ils sont sensibles. Quelques-uns des nôtres sont allés au Sénat, pleins des flammes de l'illusion, avec l'assurance des vainqueurs. Ils ont réveillé ces vieux. Nous avons proposé M. Painlevé à la présidence. Tous les sénateurs se sont cabrés. « Ce sont ces jeunes hommes qui veulent nous imposer leur candidat, nous allons leur imposer le nôtre. » Ils ont écrasé la Chambre, M. Doumergue a été élu. Les réactionnaires ont fait du bruit à la suite de cette élection. Qu'est-ce que Doumergue? C'est un démocrate, c'est un républicain. Il faut dire que c'est un vieux protestant d'origine, ce qui veut dire quelque chose, parce que les protestants de France ont une attitude déterminée quand se pose chez nous le problème de la laïcité. M. Doumergue, c'est le type du bon bougre qui ne courra pas le guillemet. (Rires.)

M. Herriot, qui ne voulait pas accepter de portefeuille de M. Millerand, dans ces conditions, a accepté le gouvernement. Je crois qu'une situation difficile a failli se produire. M. Herriot était tenté de ne pas accepter le gouvernement des mains de M. Doumergue. Nous lui avons dit de ne pas refuser, parce que cette fois personne ne comprendrait dans le pays.

M. Herriot essaye de constituer un Cabinet. Une question délicate se pose au congrès socialiste. Allons-nous participer au gouvernement? Oui ou non? J'étais de ceux qui ont combattu à fond la participation des socialistes au gouvernement. Mais ne croyez pas que l'on prend, dans un moment comme celui où nous nous trouvons, que l'on prend des décisions de ce genre sans peser sa responsabilité et sans réfléchir à toutes les circonstances possibles. Il y avait des avantages, il y avait certainement des avantages assez sérieux à la participation des socialistes au gouvernement, parce que dans mon parti, comme dans tout parti socialiste, c'est tout de même là qu'il y a les hommes de résolution, hardis, qui ont une direction politique, qui ont une doctrine, qui ont une volonté, en sorte qu'il n'est pas douteux que dans un Cabinet présidé par M. Herriot, s'il y avait eu quatre ou six socialistes, je crois que les résultats de la politique actuelle seraient plus rapides et plus énergiques. On peut supposer tout ce qu'on voudra. Dans des situations de ce genre, quand on prend une décision, on n'est pas sûr de ne pas se tromper. Quand on prend une décision, surtout de cette importance, qu'on ait raison ou qu'on ait tort, il faut l'exécuter avec discipline. C'est la thèse

que nous avons soutenue. Il y a chez nous une loi de majorité. Il fut entendu, dès le commencement des débats, que tous les membres se soumettront à la discipline du parti.

M. Herriot nous offre, on peut le dire maintenant, la moitié de son Cabinet, et les postes les plus importants. Malgré cela, nous avons refusé la collaboration ministérielle. Nous avons dit: Nous ne disons pas qu'un jour ne peut venir où l'on offrira après des expériences infructueuses, où l'on offrira le gouvernement aux socialistes. Nous nous soumettrons à l'appréciation du corps électoral.

Nous avons pris une politique de soutien tout en restant en dehors des sphères gouvernementales.

M. Herriot nous a écrit. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement écrit à un parti politique et surtout au parti socialiste et lui dit: Voici quel sera mon programme. C'est au parti socialiste, dans une lettre rendue publique, que M. Herriot, non encore ministre, soumettait son programme à une critique préalable. Vous savez, ces hommages, on ne les rend pas aux faibles. On rend hommage à un parti qui représente une grande partie de l'opinion publique. Nous avons examiné le programme de M. Herriot, ce n'est pas un programme socialiste, c'est un programme démocratique. En politique extérieure, il présente des méthodes différentes de celles employées par M. Poincaré. Nous avons examiné le programme de M. Herriot, nous l'aurions désiré plus avancé. Mais, tel qu'il était, il nous paraissait incontestablement supérieur à ce qui se passait en France du temps de M. Poincaré. En politique extérieure, M. Herriot déclare tout net: « Je veux renoncer à la politique de l'occupation de la Ruhr, à la politique de contrainte, à la politique de violence. Voici pour les rapports avec l'Allemagne. Pour les rapports avec les autres pays, je veux aller à la Société des Nations, je veux trouver des formules pour chercher à résoudre tous les conflits entre les peuples, pour réaliser des accords pacifiques avec l'Allemagne. »

Je précise. Dans votre pensée de socialistes, que dire du document et de ce qu'offre notre homme? Qu'on ne nous condamne pas trop vite parce que, moi, je réponds toujours à ceux qui sont sévères à l'étranger: « Vous avez la part facile; si vous étiez à notre place, les troupes françaises occupant la Ruhr, la haine sauvage se développant de plus en plus dans l'Europe, si vous étiez à notre place en disant: « Tu peux faire cesser la période de la Ruhr, tu peux essayer d'apporter dans cette Europe sombre une lueur de paix et peut-être un peu de progrès ». Il s'agit à ce moment de solution dans laquelle vous avez votre responsabilité. Nous avons à choisir entre Poincaré la Ruhr, entre Poincaré la guerre et entre Herriot. Nous avons choisi la paix. »

Nous avons commencé la législature dans le trouble, la violence, le désarroi, les difficultés; mais elles étaient plus grandes que nous ne l'avions soupçonné. Notre groupe comprenait de nombreux députés improvisés que nous arrachions l'un à son usine, l'autre à sa maison de commerce, nous les mettions là, à cette heure de l'histoire, avec toutes les responsabilités. Nous étions 105 socialistes sur lesquels presque tous, sauf une douzaine, étaient des hommes politiques improvisés. A ce moment, nous avions, comme parti, devant l'univers, la responsabilité des choses du monde. Car c'était alors en France que se trouvait la clef de la situation de l'Europe. Si la politique d'occupation de la Ruhr était continuée, je ne sais pas si c'était la guerre, je ne sais pas si l'Europe, dans l'état où elle est, est capable de refaire la guerre. Mais ce dont je suis certain, c'est que la continuation de cette politique eût développé partout les ferments de guerre et eût cruellement jeté les pays dans un tel désordre moral et une telle désorientation économique que si ce n'était pas la guerre, c'était la civilisation plongée dans une anarchie dissolvante. C'était cela toute l'expérience socialiste?

Depuis que le gouvernement Herriot est au pouvoir, sommes-nous tellement satisfaits? N'avons-nous pas de critiques à formuler? Mais tous les jours nous avons le même problème qui se pose devant nous. A la suite de longs débats sur la politique intérieure, nous n'avons pas été satisfaits de l'attitude du gouvernement. Eh bien, renversez-le, direz-vous! Mais aussitôt que nous déposons le bulletin dans l'urne, plus de gouvernement de gauche et voici la figure glabre de Poincaré qui apparaît. C'est de nouveau le Bloc national qui revient.

En ce moment, la Ruhr est évacuée, le plan Dawes est accepté et on conviendra qu'un accord, même mauvais, est meilleur que la politique de guerre, car il permet les conversations; c'est déjà un pas vers l'entente et vers la paix possible.

Puis, M. Herriot est venu à Genève. Le langage de Genève et de Londres, on dira tout ce qu'on voudra, c'est quelque chose de nouveau. J'aime mieux les hommes qui parlent de paix que ceux qui parlent de guerre. Car il y a aussi des forces idéales, des impondérables à côté des forces économiques et je suis sûr que plus vous aurez répandu les idées de paix et plus les dangers de cette guerre néfaste où les vainqueurs sont aussi vaincus que les vaincus, reculeront.

(Lire la suite en dernière page.)

Patinoire de la Gare, La Chx-de-Fonds

DIMANCHE 25 janvier 1925, le matin: dès 10 h., l'après-midi: dès 14 h.

Grand Concours de Patinage artistique

organisé par le

Club des Patineurs sous le contrôle de l'A. R. P. G.

Dès 15 heures:

GYMKANA: Concours d'obstacles pour adultes et enfants

Inscriptions reçues à la Patinoire de la Gare jusqu'au samedi à midi

PRIX DES PLACES: fr. 0.80 et 0.50; demi-prix pour les enfants. Faveurs non valables. P21114 C 4174

AVIS

Ayant obtenu de la Commune de La Chaux-de-Fonds la concession pour l'exécution de toutes les installations d'électricité, soit moteurs, lumière, chauffage, etc., je me fais un plaisir de me recommander à Messieurs les

Architectes, Entrepreneurs, Propriétaires et au public en général pour les installations ou réparations électriques en tous genres. P21105 C

Ayant à disposition un personnel expérimenté, actif et consciencieux, je crois pouvoir répondre à toutes les exigences professionnelles au point de vue bienfaisance, propreté et rapidité d'exécution.

Prix modérés - Plans et devis sur demande

J. SCHNEIDER

Rue Léop.-Robert 73

Téléphone 21.35

Toutes les personnes soucieuses de s'assurer une très bonne qualité, à des prix très bas dans tous les articles de

BLANC

s'adressent en toute confiance

AU COMPTOIR DES TISSUS

C. VOGEL Serre 22 1<sup>er</sup> étage 4181

Trousseaux confectionnés et marqués

Demandez nos devis

Crampons tous modèles 4138

Demander les crampons se portant avec les caoutchoucs

Sandoz Frères, Le Locle Succ. de H. Sandoz-Roulet

Lundi 26 janvier à Astoria Concerts par l'Orchestre du Schänzli Billets au Magasin Beck 4104

Le Locle. Couturière pour messieurs, jeunes gens et enfants, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession, soit travail en journée ou à domicile. S'adresser à M<sup>lle</sup> Louise Antenen, rue de France 22. 4067

N'oubliez pas les petits oiseaux



Corsets Ceintures Soutiens-Gorge Notre spécialité

J. GAHLER Succ. W. STOLL 4176

Théosophie

La bibliothèque théosophique, rue Léopold-Robert 63, (grande poste), salle 70, est ouverte de 13 à 14 h. les lundis et samedis. P21119 C

Causeries théosophiques Premier et troisième mercredi de chaque mois, au collège primaire, rez-de-chaussée, salle n°7. Chacun est cordialement invité. 4187

Eglise Nationale Paroisse du Locle

DIMANCHE 25 JANVIER

9 h. 30. Installation du Collège des Anciens. P10033 Le 11 h. Culte pour la jeunesse. Ecole du dimanche. 4186

Groupe d'Epargne Le Cygne

Les personnes désirant se faire recevoir du groupe sont informées que la perception se fait tous les samedis, de 20 à 21 1/2 h., au Cercle ouvrier. En dehors des heures de perception, les versements peuvent être effectués au comptoir du Cercle. On ne paie ni finance d'entrée ni amende. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M<sup>lle</sup> A. Bourquin, caissière, rue Sophie-Maïret 3, ou le samedi soir au Cercle ouvrier. 3966

N'oubliez pas les ANNONCES

plus grand succès dans «La Sentinelle»

Canaris du Harz, mâles et femelles, à vendre bas prix. - S'adresser rue du Parc 62, au 1<sup>er</sup> étage. 4112

Traineau en osier blanc bien conservé, à vendre fr. 7. - S'adresser chez E. Bieker, Numa-Droz 94. 4080

Tableaux A vendre deux beaux tableaux. Même adresse au achèterait une malle. - S'adresser Numa-Droz 3<sup>e</sup>, au rez-de-chaussée. 4033

On cherche à échanger joli pignon, 2 chambres, cuisine et dépendances, contre logement de 3 pièces, si possible avec balcon. Quartier ouest préféré. - Adresser les offres sous chiffre E. H., 4132, au bur. de La Sentinelle. 4132

Sommelières, jeune fille pour cuisinières, bonnes, sont demandées. - S'adresser Bureau de placement, rue Daniel-Jeanrichard 43. 4089

Apprenti. On demande apprenti coiffeur. - S'adresser chez M<sup>r</sup> Raoul Spätig, Charrier 15. 4051

Se raser? Un plaisir avec l'Auto-Strop à fr. 4.-

au 4145 PANIER FLEURI

Liste des numéros gagnants de la loterie de la Société de Musique L'Avenir

Table listing winning numbers for the Société de Musique L'Avenir lottery. Columns represent different ticket numbers (Billet) and their corresponding winning amounts (Lot). The table is organized in groups of 10 columns.

Les lots peuvent être retirés samedi 24 et. dès 13 h. et de lundi 26 et. tous les soirs, de 20 à 22 h. jusqu'au 31 janvier, aux anciens magasins Kramer. Place de l'Hotel-de-Ville. Dès le 1<sup>er</sup> février au local de la société Café des Alpes, rue St-Pierre.

Votation du 1<sup>er</sup> février 1925

## Jurassien, lis et réfléchis!

Le Grand Conseil du canton de Berne est élu sur la base de la population domiciliée, à raison d'un siège pour 3000 habitants. Ce chiffre était plus bas au début, mais il fut élevé à plusieurs reprises, pour ne pas augmenter dans de trop fortes proportions l'effectif du Grand Conseil. Et cela était bien. De même aujourd'hui, l'opinion, que le Grand Conseil est trop nombreux, qu'il pourrait être réduit, sans que cela nuise à ses capacités de travail, est très compréhensible.

Depuis 1831, les élections au Grand Conseil se sont faites sur le principe de la population domiciliée.

Une tentative de changer ce système sur le terrain fédéral, fut rejetée à une très forte majorité. L'initiative Hochstrasser-Fonjallaz fut repoussée par 295,000 non contre 95,000 oui, et le peuple suisse maintenait, en 1903, le principe de l'élection du Conseil national sur la base de la population domiciliée. Au canton de Berne, l'initiative échoua par 42,277 non contre 15,868 oui.

L'initiative, sur laquelle nous devons nous prononcer le 1<sup>er</sup> février prochain, a le même but que celle repoussée en 1903. Le Grand Conseil sera élu, selon cette proposition, sur la base de la population suisse domiciliée.

## Pourquoi?

Soi-disant, pour parer au danger d'une surpopulation étrangère. — Ce danger est-il réel?

Serait-il écarté par l'acceptation de l'initiative?

Le canton de Berne compte 675,000 âmes de population, dont 26,000 étrangers. Ces derniers peuvent-ils devenir un danger pour les 649,000 habitants suisses? Une affirmation pareille est absolument ridicule.

D'ailleurs, l'acceptation de l'initiative n'empêchera pas un seul étranger d'être domicilié dans notre canton. Leur situation ne changera rien, du fait que cette mesure ne touche pas leur activité économique ou politique.

Le fait d'être pris en considération ou non, pour la fixation des sièges au Grand Conseil, laisse ces gens absolument indifférents. D'une manière ou de l'autre, ils ne possèdent pas le droit de vote, ils ne sont pas éligibles non plus. Pourquoi tant de bruit? Et pourquoi mettre en mouvement tout le corps électoral bernois pour une simple bagatelle?

Simplement du fait que, par cette initiative, il sera possible d'atteindre un but, que le parti paysan n'ose pas avouer publiquement: La soif du pouvoir fut l'inspiratrice de cette tentative.

Avec ce moyen, le parti paysan et bourgeois veut obtenir la majorité absolue au Grand Conseil. Pour réaliser ce but, on oublie, avec une légèreté extraordinaire tous les dangers que comporte l'initiative.

## Quels sont ces dangers?

Elle élargit le fossé qui sépare les villes et la campagne. Elle trouble les relations entre le Jura et l'ancien canton. Les oppositions que l'on avait écartées ou réduites, seront remises en honneur par cette initiative.

Car justement l'initiative touche d'une façon toute particulière les centres industriels et le Jura. Sur la réduction de 21 mandats, les villes de Berne, Bienne, Thoun et Berthoud en perdraient 9, Interlaken, Berne-campagne et Aarwangen chacun 1, le Jura 6 mandats, tandis que tous les autres districts ne perdraient que 3 sièges.

Le Jura perdrait un septième de sa représentation au Grand Conseil par l'acceptation de l'initiative, alors que pour l'ancienne partie du canton, la réduction n'est que d'un douzième. Qu'une proportion aussi injuste appliquée à l'égard d'une minorité linguistique, mécontente cette dernière, est un fait très compréhensible, qui ne semble pas intéresser les chefs du parti paysan.

Une autre comparaison: 245,000 habitants perdront 11 mandats au Grand Conseil, alors que 430,000 habitants n'en perdront que 10. C'est cela que le parti paysan comprend sous justice et égalité politique!

Les auteurs de l'initiative se lamentent et prétendent que les villes sont toujours favorisées aux dépens de la campagne. Voyons ce qu'il reste de cette affirmation si nous la contrôlons de plus près. Lors des dernières élections au Grand Conseil, il fallait en moyenne 574 électeurs pour obtenir un mandat. Alors que pour le parti libéral et le parti socialiste cette moyenne s'élevait à 620 votants, le parti paysan et bourgeois n'avait besoin que de 517 électeurs pour un mandat.

Où est donc l'injustice à l'égard de la campagne? Cette initiative est un danger sur le terrain fédéral.

Si le canton de Berne, par l'acceptation de l'initiative, se place au côté des cantons qui désignent leur parlement sur la base de la population suisse, alors la situation sur l'ensemble de la Confédération, serait de 2:1 en faveur de la représentation sur la base de la population suisse. Les milieux qui, en 1903, proposaient que le peuple suisse adopte ce système pour les élections au Conseil national, reprendraient courage et feraient une nouvelle tentative, malgré la défaite indiscutable de 1903.

Les partisans de l'initiative déclarent, avec hypocrisie, qu'ils ne songent nullement à ce but, qu'ils seraient opposés à sa réalisation sur le terrain fédéral; vu que les conséquences en seraient par trop dangereuses, ils ne tiennent pas à la paternité de cette idée.

Où sont donc les principes et la logique, dont se réclament les auteurs de ce chef-d'œuvre démagogique?

Pour l'ensemble du territoire suisse, c'est une base inadmissible; par contre, on veut l'em-

ployer sur le terrain cantonal, simplement pour calmer la soif de domination d'un parti.

Cette logique extraordinaire se place avantageusement au côté de la disproportion que l'on cherche à nous imposer par l'initiative. N'est-il pas révoltant de voir le parti qui, aujourd'hui, voudrait agrandir le fossé qui sépare les villes et la campagne, le Jura de l'ancien canton, que ce même parti ne trouve pas injuste que les régions spécialement touchées par l'initiative, supportent d'autre part presque la totalité des charges financières de l'Etat. Les districts visés par cette mesure démagogique, sont justement ceux qui payent les trois quarts des impôts d'Etat.

A l'égard du fisc, les cercles paysans sont d'une modestie vraiment touchante et ne réclament pas une répartition plus juste des charges fiscales.

Jurassien, repousse cette initiative inutile et réactionnaire!

Tu rejetteras l'initiative pour maintenir l'entente entre les villes et la campagne.

Tu protesteras par ton vote contre cette provocation dangereuse et ridicule à l'égard de certaines régions.

Tu protesteras surtout contre l'écrasement légal du Jura.

Citoyens, le 1<sup>er</sup> février est un jour de bataille.

Il s'agit de lutter:  
contre la soif de domination d'un parti,  
contre la réaction,  
contre l'asservissement politique du Jura.

Jurassiens debout, tous aux urnes, pour sauver les droits de notre canton.

Votez

**NON**

Parti socialiste du canton de Berne.

## L'élection du Loir-et-Cher

## La presse du Bloc national ment à ses lecteurs

La presse du Bloc National célèbre comme une grande victoire l'élection du Loir-et-Cher. Voyons les faits.

Le 11 mai, en ce département, le Bloc National s'était divisé.

Deux listes, l'une nettement cléricale (chef, M. Barillet), l'autre plus spécialement millierandiste et poncariste (chef, le docteur Legros), s'étaient donc opposées à la liste unique du Cartel.

Les cléricaux obtinrent en moyenne 17,903 voix; les millierandistes, 15,490; le Cartel, 26,769. M. Barillet passa au quotient et trois candidats du Cartel à la plus forte moyenne.

La liste Legros manqua le quotient — qui fut de 15,528 — de 38 voix!

Si, comme dans tant d'autres départements, il n'y avait eu qu'une liste de Bloc National, celle-ci, avec ses 33,393 voix, eût enlevé tous les sièges à la majorité absolue.

Le 18 janvier 1925, le Bloc National ne se divisa pas.

Le docteur Legros fut son candidat unique. Les chiffres de 1924 prouvaient que celui-ci devait, arithmétiquement, l'emporter, à moins que les forces républicaines n'eussent fait en Loir-et-Cher, depuis le 11 mai, de nouveaux et importants progrès.

Ces progrès ne se sont pas produits, ou plutôt ils n'ont pas été suffisants. Le docteur Legros, avec 29,497 voix, a battu le représentant du Cartel, qui n'a obtenu que 25,414 voix. Mais la droite qui, le 11 mai, avait recueilli 7,000 voix de plus que la gauche, a perdu 3,000 voix.

Peut-être, si depuis le 11 mai la propagande républicaine avait été moins somnolente, peut-être si un sénateur de la gauche démocratique, M. Pierre Berger, n'avait trahi son parti pour mener campagne en faveur du docteur Legros, le résultat eût-il été différent.

En tout cas, parler, comme le fait la presse blocnationaliste, d'une défaite éclatante du Cartel, déclarer que depuis 1924 le Bloc National a gagné 13,000 voix en Loir-et-Cher (pour arriver à ce résultat, on « oublie » qu'il y eut le 11 mai, une liste Barillet!), c'est abuser cyniquement de la crédulité de ses lecteurs et commettre un impudent mensonge.

Qu'en pense-t-on au « Pays »?

## Le Carnet de Jean-Louis

Un officier de navire était tombé gravement malade, tandis que son bateau se trouvait au milieu de l'océan, entre Djibouti et Colombo. Il n'y avait pas de chirurgien à bord. L'opération était urgente. Comment faire? On appela à l'aide, par T. S. F. Un praticien éloigné de quelques milliers de kilomètres répondit par sans-fil. Sur ses conseils l'officier fut traité par les médecins du navire... et sauvé.

La médecine d'aujourd'hui mérite ce bon point. Elle est rapide, omnisciente et omniprésente. Il n'en allait pas de même autrefois. Le docteur Orfila a raconté comment on traitait les patients « au bon vieux temps »:

Lundi je verrai le malade,  
Et j'irai le soigner mardi,  
Je prescrirai la limonade,  
On le purgera mercredi,  
Jeudi je ferai ma visite,  
Vendredi soir il testera,  
Samedi, nous irons plus vite  
Et dimanche, on l'enterrera.

Si le Dr Orfila avait connu l'ère du bistouri, des rayons X, avec le concours de la T. S. F. par-dessus le marché, que n'aurait-il écrit?

Il aurait mené ses patients au cimetière tambour battant.

JEAN-LOUIS.

## Politique étrangère

## Les trois présidents italiens

La séance de vendredi 16, à la Chambre italienne, n'a manqué ni de grandeur ni d'imprévu. Non point que les fascistes aient réussi à briser avec leurs sauvages habitudes de dictateurs plus violents qu'intelligents.

L'imprévu et la grandeur vinrent du côté des trois anciens présidents: Orlando, Salandra et Giolitti. Ces trois hommes qui si souvent se sont combattus se sont retrouvés pour combattre un gouvernement qui fut incapable de s'adapter aux exigences de la conscience moderne. Le fascisme s'est imposé par la violence et a marqué son passage par un nombre de crimes tel qu'il a fini par lui aliéner les sympathies les plus précieuses. Il a supprimé les libertés sans lesquelles un pays ne peut prétendre être considéré. Il a muselé la presse, surtout dès le jour où celle-ci a commencé à publier des documents aussi authentiques que redoutables. Après avoir jeté un défi aux pays civilisés en imposant une loi électorale de pure comédie, il a osé en présenter un autre presque aussi lamentablement ridicule prévoyant le vote plural dont plus aucun gouvernement n'oserait parler sans soulever l'indignation.

Tout le monde en a assez et cela explique la conjonction des trois présidents, conjonction qui ne fut pas inutile d'ailleurs puisque la commission et le gouvernement après elle abandonnèrent le vote plural par la suite.

Le discours d'Orlando fut coupé par les cris et les menaces des fidèles de Mussolini. Les clameurs et les protestations des fascistes cessèrent quelque peu quand l'opposition menaça de s'en aller d'une Chambre dans laquelle on n'a pas le droit de parler. La conclusion du discours de l'ancien ministre fut que l'on ne peut décemment faire des élections sous le régime actuel.

Les violences continuent et le discours de Mussolini du 3 janvier fut une pure explosion de colère et de haine.

Giolitti, lui, soutint surtout cette thèse que la réforme proposée imposait au gouvernement le devoir de rétablir toutes les libertés. Salandra, malade, avait envoyé une lettre et avait d'ailleurs signé l'ordre du jour. C'est ce qui fit le plus hurler les fascistes quand l'ancien combattant Savelli déclara avoir signé le même ordre du jour que « trois illustres parlementaires ».

Nous ne sommes plus à une époque où un journaliste n'a pas le droit, je dirai plus, le devoir de parler de ce qui se passe de l'autre côté des frontières. M. Grellet, qui pose au censeur, veut bien nous donner une leçon de correction journalistique en nous contestant le droit de critiquer le fascisme comme il le mérite. C'était déjà la thèse que nous servaient messieurs les réactionnaires lors de l'affaire Dreyfuss et qu'ils ont oubliée comme par hasard au sujet de la Russie ou même de l'Allemagne; M. Grellet ferait bien d'éviter de jouer le rôle un peu ridicule du monsieur qui veut dire à un autre ce que seule sa conscience a à lui dire. Un peu plus de modestie lui sérail assez bien. Nous ne nous laisserons pas impressionner par les attitudes de ce bon conservateur admirateur des diligences et des noms à particule.

Jean VERNES.

P.-S. — Comment écrire: « fascisme »? On l'écrit généralement dans la presse ainsi: « fascisme », en respectant l'orthographe italienne. Mais cela présente un inconvénient. Le s devant le c en italien lui donne le son de ch qu'on ne retrouve pas sous la forme généralement adoptée. M. Lombard, professeur à l'Université, nous écrit à ce sujet pour nous faire remarquer que le mot « fascisme » prend ainsi une tournure trop allemande. Pour respecter la prononciation et le caractère latin du mot, M. Lombard nous propose l'orthographe suivante que nous adoptons très volontiers: « fashisme ».

J. V.

## ETRANGER

## Une femme engloutie par la terre

Les époux Moxhe habitent une petite maison à un étage, située chemin de Souxhon, 7, à Flémalle, Belgique, maison bâtie sur des « bourriquets », petits puits que les particuliers foraient naguère, avant la loi sur les mines, il y a plusieurs siècles, pour extraire du charbon.

Vers 11 heures du matin, la sœur des époux Moxhe — ces derniers étant au travail — apporta le lait comme d'habitude. Elle se trouva devant un trou béant, large de près de deux mètres. Elle prévint les voisins qui, à l'aide d'échelles, se hissèrent à l'étage où dormaient les deux enfants. La belle-mère du mari, Joséphine Galère, qui occupait le rez-de-chaussée, avait disparu dans l'excavation.

Un filin dévidé dans le puits ne s'arrêta qu'à 32 mètres. C'est donc là que le cadavre est enfoui. On tente tout pour le dégager.

## De l'or

BERLIN, 22. — Wolff. — Les journaux apprennent de Breslau que des fouilles effectuées au Gaiersberg, près de Goldberg, ont amené la découverte d'or. Dans 10 kg. de sable lavé, on a trouvé 18 grains d'or gros comme des grains de millet. Les sondages sont poursuivis à une profondeur de 24 mètres.

## Déraillement

BUCAREST, 23. — Rador. — L'express Budapest-Bucarest a déraillé entre Grosswardein (Oradea Mara) et Klausenburg (Cluj). On a dégagé dix voyageurs grièvement blessés.

## NOUVELLES SUISSES

## L'avortement clandestin à Bâle

Au cours de la séance de jeudi matin, du Grand Conseil de Bâle, M. Welti, communiste, dépose une interpellation demandant au gouvernement s'il approuve l'attitude du directeur de la Maternité de Bâle et du chef assistant au cours d'un procès d'avortement qui s'est déroulé dernièrement à Bâle. Et, au cas où il ne l'approuverait pas, ce qu'il pense faire pour protéger à l'avenir les patients contre les agissements et les injures des coupables. Si ces fonctionnaires peuvent entendre des communications officieuses de tierces personnes sur des délits. Si le gouvernement approuve la déclaration faite à la presse par le directeur de la Maternité concernant le secret professionnel. Il demande en outre au gouvernement s'il ne craint pas qu'à la suite de l'attitude du médecin chef de la Maternité, l'avortement clandestin ne prenne de grandes proportions?

L'exposé de l'interpellation a rempli presque toute la séance. L'interpellant rappelle les diverses phases d'un procès d'avortement, l'attitude du directeur de la Maternité et du médecin en chef à l'égard d'une patiente et d'une sage-femme qui fut impliquée dans un procès par suite de la violation du secret professionnel. L'orateur dit avoir donné l'occasion au directeur de la Maternité d'adresser une plainte pour diffamation contre l'interpellateur lui-même, mais le directeur n'en a rien fait. Il annonce qu'il déposera lui-même une plainte contre le professeur Labhardt.

M. Hemmer, chef du département sanitaire, a répondu jeudi après-midi à l'interpellation du Dr Welti. Il constate qu'il a été fait droit à une proposition du professeur Labhardt, directeur de la Maternité bâloise, d'ouvrir une enquête disciplinaire et que l'affaire a été renvoyée à la commission d'enquête. Il faut que le Conseil d'Etat soit en possession du rapport de la commission disciplinaire, avant de pouvoir répondre à l'interpellation, mais il déclare de prime abord que la commission a été chargée d'enquêter uniquement sur le point de savoir si un avortement a eu lieu ou non chez la femme qui se trouvait en traitement à la Maternité et qui fut condamnée avec sursis par le Tribunal criminel de Bâle. Finalement, par 80 voix contre 40, il est décidé sur la proposition des bourgeois, d'ajourner la discussion jusqu'au moment où le Conseil d'Etat sera en possession du rapport de la commission disciplinaire.

## Un hiver sec

Les résultats de la statistique de l'office météorologique illustrent le manque général de pluie de cet hiver. Dans la plus grande partie du nord et de l'ouest de la Suisse, les pluies n'ont guère atteint durant ces trois derniers mois, que le tiers ou le quart de la quantité normale, soit 200 millimètres. La sécheresse est par endroits encore plus forte que celle de l'hiver excessivement sec de 1920-21. Il est évident que si cette situation devait se poursuivre, il en résulterait un abaissement de la production de l'énergie électrique de notre pays. On se souvient que nous avons signalé hier les heureuses bizarreries du temps dans notre région.

## Un moment d'émoi

Mercredi matin, vers 11 h. 30, les personnes habitant à proximité de la gare de Pully ont eu un moment d'émoi bien compréhensible. On procédait à une visite de la ligne électrique des C. F. F., quand tout à coup un éclair fulgurant zébra l'air, tandis qu'une formidable détonation — un coup de tonnerre — éclatait.

L'incident, qui eût pu avoir des suites graves, et qui heureusement n'en eut pas, était dû au fait que le courant à haute tension n'avait pas été coupé et qu'un employé avait provoqué un court-circuit en plaçant la perche de mise à terre, comme le règlement le veut lors des visites ou des réparations à faire à la ligne. L'ouvrier eut « très chaud », mais cette hausse de température subite se rapportait à la peur, et non par bonheur au fait du contact avec le courant électrique, ce qui eût été assurément beaucoup plus fâcheux.

## Les cygnes laqués

Resp. — Depuis quelques jours, on remarque que les cygnes, qui sont toujours nombreux au bord du lac de Zurich et sur la Limmat, ne se mettaient plus en groupes, mais nageaient tout seuls dans l'eau. Une enquête a démontré que plusieurs d'entre eux étaient morts. La police canala s'est rendue aussitôt sur les lieux et put constater qu'une grande quantité de laque couvrait les eaux. L'expertise du chimiste cantonal, M. Baragiola confirma cette constatation. L'enquête suit son cours pour connaître l'origine de cette laque qui a dû être versée dans le lac en grande quantité.

## Avis à nos abonnés du dehors

Les remboursements seront mis en circulation le 24 janvier prochain.

Les abonnés qui veulent éviter des frais de 20 ou 30 centimes, peuvent encore verser le montant de l'abonnement au compte de chèques IVb 313, jusqu'à cette date.

Il suffit de verser:

Fr. 4.55 pour trois mois

» 9.05 » six »

» 18.05 » douze »

Le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro peut être utilisé.

AD 31  
Rafraichissant en tous temps  
**Tobler Mocca**  
le plus fin chocolat au lait avec le meilleur Mokka  
100 gr. 60 ct.

TRIPES A LA MILANAISE  
Seehal  
HARICOTS CASALINCA  
"Cassoulet" 3539

**Profitez**  
de la VENTE à  
**Prix réduits**  
organisée  
après **INVENTAIRE**  
aux  
**Magasins**  
de la  
**:: Balance ::**  
Coupons  
et fins de pièces  
à prix TRÈS AVANTAGEUX

**LE LOCLE**  
Vendredi 23 janvier 1925 à 20 h., à la CROIX-BLEUE  
**Conférence**  
sur  
**L'ASSURANCE-VIEILLESSE**  
ou Promesses et réalisations  
par  
**Achille GROSPIERRE, conseiller national**  
*La séance est évidemment contradictoire*  
Le chœur mixte ouvrier « Amitié » agrémentera la soirée par des productions musicales 4139  
invitation cordiale à toute la population

**Gramophones**  
rendement merveilleux chez  
**WITSCHI-BENQUEREL**  
Rue Léopold-Robert 23  
PRIX à la portée de chacun depuis  
50.— 55.— 70.— 88.50 90.—  
120.— 145.— 150.— 175.— 180.—  
195.— 200.— 240.— 250.—, etc., etc.  
Choix considérable

1621  
**Restaurant du Terminus**  
Tous les **Samedis soir**, dès 7 h.  
**TRIPES**  
nature. — Jambon, salade.  
Prix fr. 2,80  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix  
Se recommande, Paul Blaser  
823 Téléphone 13.13

**Matériaux de Construction**  
**NUDING**  
Léopold-Robert 8 a Téléphone 5.65  
Fabrication de Planelles  
ciment 1<sup>er</sup> choix unies et à dessin  
Médaille d'or Exposition Nationale, Berne 1914  
Dépôts: 3100  
Hauts Geneveys, Saignelégier, Col-des-Roches.  
Dépôt de « BENZINA S. A. »

**L'AROME**  
est l'unique adjuvant du café auquel je ne saurais trouver un seul défaut. — Ne vous fiez jamais aux expressions « aussi très bon » ou « presque aussi bon que ». Cela ne signifie rien, « presque aussi bon que » car dans cette qualité il n'existe que L'AROME. Si donc vous désirez la véritable chicorée AROME exigez constamment les paquets bleus blancs. Elle est toujours parfaitement friable, ce qui évite l'ennuyeuse opération de l'émiettement.  
Seuls fabricants:  
**Helvetia Langenthal**

Spécialité de CONFECTIONS pour Dames et Enfants  
Robes, Costumes gabardine et tricot laine  
**Manteaux**  
Prix très avantageux — Prix très avantageux  
**M<sup>me</sup> PAUMIER, Nord 25**

**Grande Salle du Cercle ouvrier**  
Maison du Peuple — La Chaux-de-Fonds  
**Dimanche 25 janvier 1925**  
Portes: 19 heures — Rideau: 20 heures  
**Grande Représentation Théâtrale**  
donnée par le 4111  
Groupe littéraire du Cercle ouvrier d'Yverdon  
**PROGRAMME**  
Le mariage de Jean-Pierre | Le mari de ma fille  
Vaudoiserie en un acte de Pierre d'Antan | Comédie en un acte de J. Pernet  
**LA SOUPE A LA POTTE**  
Vaudoiserie bouffe de Huguenin  
Spectacle de fou rire — Entrée: fr. 0.90

Bons **Porteurs** sont demandés de suite pour les quartiers de A.-M.-Piaget, Industrie, Soleil, Puits, Parc  
S'adresser au bureau de La « Sentinelle »  
N'oubliez pas les petits oiseaux  
**DAMES** trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 3236  
**Leçons de zither** bon enseignement à fr. 1.25 l'heure. Même adresse pianiste offre leçons à prix modérés. Ecrire sous chiffre A. N. 4103 au bureau de « La Sentinelle ».

Nous ne saurions trop engager nos clientes à se munir pendant cette vente de ce dont elles pourraient avoir besoin cette année, les prix auxquels nous vendons les garantissant contre toute dépréciation

Tous ces prix ne peuvent être maintenus que jusqu'à épuisement du stock actuel. 4167  
Envoi franco dans toute la Suisse à partir de 30 francs.

# La VENTE de BLANC

continue encore quelques jours

<p>Toile blanche sans apprêt, le mètre à 0.65 Toile blanche pour lingerie, à 0.95 et 0.85 Toile blanche pour lingerie d'usage, à 1.10 Shirting renforcé extra-solide, à 1.15 Cretonne souple pour lingerie, à 1.20 Toile fine macco, à 1.25 Toile pour draps de lit, 150 cm. de large, 1.95 Toile pour draps de lit, 180 cm. de large, à 2.30 et 2.10 Toile pour draps de lit, qualité extra, à 2.60 et 2.75 Toile blanche pour draps de lit, 150 cm. de large, 2.40 Toile blanche pour draps de lit, 173 cm. de large, 2.75 Toile blanche pour draps de lit, 180 cm. de large, 3.50 Toile blanche pour draps de lit, 190 cm. de large, 3.75 Toile blanche pour draps de lit, 200 cm. de large, 3.95 Toile blanche pour draps de lit, 215 cm. de large, 4.20</p> <p><b>Toile mi-fil, blanchie, 180 cm. de large, 4.75</b></p>	<p>Essuie-mains bordures rouges, à 0.55 et 0.50 Essuie-mains jute et coton, 50 c. de l<sup>re</sup> (p<sup>r</sup> fabriq.), à 0.70 Essuie-mains mi-fil, à bordures rouges, à 0.95 Essuie-mains damier ou rayures, à 1.10 Essuie-mains mi-fil, qualité superbe, à 1.25 Essuie-mains gros grain mi-fil, extra-fort, à 1.40 Essuie-services linges de cuisine, carreaux rouges, à 0.75 et 0.65 Essuie-services linges de cuisine, 55 cm. large, à 1.10 Essuie-services mi-fil, 52 cm. de large, 1.05 Essuie-services mi-fil, qualité spéciale, 1.25 Essuie-mains pur fil, qualité extra, 1.50 Linges de cuisine encadrés et ourlés, la douzaine, 8.90, 7.90 et 6.90 Linges de cuisine mi-fil, la douzaine 10.- Linges de cuisine pur fil, la douzaine 13.50 Lavettes en tissu éponge, depuis 0.10 Gants en tissu éponge, à 0.30 Coutil matelas, très bonne qualité, 150 cm. de large, 3.50 Coutil matelas, Jacquard, damassé, mi-fil, 5.95</p>	<p>Taies d'oreillers 65 x 65, 1.60 Taies d'oreillers ourlées à jour, 2.25 Taies d'oreillers festonnées, 2.75 Taies d'oreillers brodées, 2.45 Draps de lit toile rouge, 175 x 240, à 5.75 Draps de lit toile blanche, à 7.95 Draps de lit blancs, ourlet à jour, à 9.25 Draps de lit blancs festonnés, 9.45 Draps de lit richement brodés, 11.50 Serviettes damier, garanties à l'usage, la douz., 9.- et 10.50 Serviettes qualité mercerisée, la douzaine, à 13.50 Serviettes damier, mi-fil, la douzaine, à 15.50 Serviettes damassées, mi-fil, la douzaine, 19.50 La Nappe assortie, mi-fil, 10.- Nappage au mètre, assorti aux serviettes, 3.45 Linges nid d'abeilles la douzaine, 6.25 Linges nid d'abeilles, belle qual., la douzaine; à 11.30 et 8.90 Linges nid d'abeilles, très belle qualité, la douzaine, 14.50 Linges éponge 43 x 80, la douzaine, 9.95</p>	<p>Linges éponge 48 x 85, la douzaine, 14.50 Linges éponge très belle qualité, 48 x 110, la dz., 21.50 Indienne pour enfourrages, 135 cm. de large, 1.90 Indienne pour enfourrages, 150 cm. de large, 2.45 et 2.10 Limoges 150 cm. de large, à 2.45 Basin beau brillant, Largeur 120 cm., 1.95 Largeur 135 cm., 2.20 Largeur 150 cm., 2.45 Damas mercerisé, belle qualité, 160 cm. de large, 3.75 Linge éponge largeur 150 cm., le mètre, 8.95 Tablier de cuisine pur fil, le mètre, 1.95 Toile mi-fil pour oreillers, 80 cm. de large, à 2.95 Molleton croisé pour draps de lit, largeur 170 cm., 3.25 Coutil pour aberges, 120 cm. de large, 2.95 Sarcanet pour aberges, satin fin, Largeur 135 cm., 3.75 Largeur 150 cm., 4.25 Molleton double pour piqués, très épais, 2.60 Flanelle coton pour chemises, 0.85 et 0.75 Flanelle coton crème, pour lingerie, 1.-, 0.85 et 0.65 Flanelle coton blanche, 1.10 et 0.90 Finette croisé, belle qualité, 1.25 Toile blanche pour oreillers, largeur 125 cm., 2.45</p>	<p><b>Draps de lit en molleton</b> 146 x 190 cm., 4.95 150 x 200 cm., 5.95 170 x 210 cm., 6.95 Couvre-lits gaufrés, belle qualité, 180 x 220, 7.50 Couvre-lits reps solide, 180 x 220, 14.50 Couvre-lits en guipure, 180 x 220, 11.50 Couvre-lits en tulle, 180 x 220, 13.50 Couvertures mi-laine, à 4.95 et 3.95 Couvertures pure laine beige, à 17.50 et 13.90 Couvertures Jacquard, 15.- et 11.75 Couvertures Jacquard, demi-laine, à 19.50 Couvertures gris argent, pure laine, à 28.- Rideaux encadrés, avec grand sujet moderne, la paire, à 6.50 Cantonnières étamine, les 3 pièces, à 8.95 Plumes oreillers, seulement les bonnes qual., la livre, dep. 2.75 Mouchoirs belle batiste coté blanc, 2.50 Mouchoirs ourlets à jour, la douz., fine bat., ourlets à jour, 3.75 Mouchoirs tr. jolie broderie, la dz., 3.75 Mouchoirs coton blanc, pour Messieurs, la douz., 5.25 Mouchoirs batiste pur fil, ourlets à jour, la douzaine, à 8.50</p>
---	--	--	--	---

1000 mètres de TOILE blanche pour lingerie, qualité superbe, au prix de fr. 1.- le m.

# A la Grande Maison

TOUJOURS MOINS CHER

C'est à l'usage que le BLANC de la GRANDE MAISON est apprécié

## JURA BERNOIS

### Phénomène intéressant

Samedi dernier, une vache des Franches-Montagnes a mis bas un veau mâle ayant deux têtes très bien conformées et qui a vécu quelques heures. Ce sujet, qui est devenu la propriété d'un vétérinaire de La Chaux-de-Fonds, sera empaillé par M. William Rossetel, naturaliste, à Renan.

### SAINT-BRAIS

**Des fraises!!** — Un ouvrier de l'équipe du R. S.-G. nous a apporté, lundi soir, des fraises en parfaite maturité, qu'il a découvertes sur la ligne du S.-G., en dessous de St-Brais.

Des fraises au mois de janvier, à 950 m. d'altitude, c'est plutôt rare! (« Franc-Montagnard ».)

### SAINT-IMIER

**En feuilletant.** — Il nous arrive parfois de faire des découvertes bizarres, quand il nous prend la fantaisie de fouiller dans un tas de vieilles paperasses qu'on se propose de jeter au feu. C'est ainsi que l'autre jour, il me tombe sous la main un papier vert dont le contenu eut pour effet d'attirer mon attention. Il s'agissait d'un manifeste progressiste ayant trait aux élections municipales des 13 et 14 décembre dernier, et qui disait à ses lecteurs que la commune de La Chaux-de-Fonds avait perdu 7,000 habitants sous le régime socialiste. Or, le recensement officiel du 1er décembre 1924 concernant la ville de La Chaux-de-Fonds accuse une augmentation de 340 habitants en 360 jours. Il y aurait lieu de s'étendre longuement sur cette comparaison, mais avant, attendons le résultat du recensement de notre commune, car il se peut qu'il nous réserve certaines surprises. *Sem Hil.*

**Volés arrêtés.** — Deux jeunes gens de Saint-Imier, Donzé et von Almen, âgés de 17 à 18 ans, avaient volé quatre montres de valeur, dont une ou deux en or. Ils avaient même déjà vendu une partie de leur vol quand ils ont été arrêtés hier, dans la soirée, pour être écroués aux prisons de Saint-Imier.

### BIENNE

**Arrestations.** — La police cantonale a arrêté un individu qui avait soulevé à une servante toutes ses économies se montant à plus de mille francs.

Un autre individu a été arrêté au Foyer communal au moment où, en cherchant à se faire changer un billet de banque, il plongeait dans la caisse et s'emparait de billets et de monnaie. Les deux individus sont sous les verrous.

### DELEMONT ET ENVIRONS

**Union ouvrière.** — L'assemblée générale de l'Union ouvrière aura lieu le samedi 24 janvier, à 20 heures, au local, Hôtel des Bains. A l'ordre du jour figurent des questions très importantes.

## Conseil général de Neuchâtel

Très courte séance du Conseil général, hier soir : de 17 h. 10 à 17 h. 30. Vingt minutes à peine, qui suffisent cependant pour adopter l'arrêté relatif à l'émission par la ville de Neuchâtel d'un emprunt de 3 millions. Cet emprunt est pris ferme par l'Association cantonale des Banques neuchâteloises à 97 1/2 %, jouissance dès le 1er février 1925. Il sera mis en souscription publique au cours de 99 1/4 %, avec taux d'intérêt de 5 1/2 %.

M. Wildhaber, radical, s'étonne de la rapidité de la conclusion de l'emprunt, du taux d'intérêt élevé et du terme trop long de remboursement, dix ans.

M. Reutter, notre grand argentier, répond par les termes mêmes du rapport :

« Les conditions qui nous sont fixées dans cette convention correspondent au taux actuel de l'argent. Les Chemins de fer fédéraux mettent en souscription ces jours un emprunt de 175 millions au taux de 5 % au cours de 98 ; mais tous les derniers emprunts de cantons et de villes portent intérêt au taux de 5 1/2 % et nous avons dû accepter aussi ce taux. Les conditions qui nous sont faites sont exactement celles qu'ont obtenues en juillet 1924 la Ville de Genève pour son emprunt de 20 millions et, en octobre 1924, le canton des Grisons pour son emprunt de 11 millions. » La Commune de La Chaux-de-Fonds a émis en décembre 1924 un emprunt de 4 millions et demi au taux de 5 1/2 %, avec prise au taux de 94 % et émission publique à 96 %. Grâce à la détente qui s'est produite sur le marché financier depuis le début de janvier nous obtenons les conditions beaucoup plus satisfaisantes de 97 1/2 % et 99 1/4 %.

« Quant au délai de remboursement, le terme de dix ans a été uniformément pratiqué en ces derniers mois pour tous les emprunts du même genre. Dans les conditions actuelles du marché, ce délai convient à la fois aux souscripteurs et à l'emprunteur, ce dernier n'ayant pas avantage à traiter pour une durée trop longue à un taux d'intérêt élevé. »

L'explication est péremptoire. Le Conseil, unanime, vote l'arrêté d'emprunt.

Avec une célérité doublée encore, il vote — toujours unanime — un arrêté concernant la vente d'une part de copropriété à l'immeuble Chantony de fr. 800.—

Une question du sympathique et farceur M. Jacques Béguin avait été retirée au début de la séance. Elle était ainsi libellée : « Le soussigné désire être renseigné sur les mesures que le Conseil communal compte prendre pour l'engagement d'un cow-boy avec lasso pour renforcer les organes de la police communale. »

Sans doute le conseiller libéral désirait-il évoquer la fugue de la vache dont nous vous avons entretenus en son temps. Ce retrait est peut-être dommage. Il eût permis à l'un ou l'autre des conseillers généraux qui arrivaient au moment où la séance prenait fin — qui l'eût crue si courte ? —

un prolongement joyeux et une fin en queue de... cet animal dont les yeux sont si doux à regarder passer les trains.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### NEUCHÂTEL

**Exercice illégal de la médecine.** — Dans son audience du 13 courant, le tribunal de police de Neuchâtel a condamné — pour infractions à la loi sur l'exercice des professions médicales et à l'article 262 du Code pénal — les nommés Maire L.-D., à Cornaux, et Schaffroth Ch.-E., à Lutry, aux peines de 300 et 200 francs d'amende, ainsi qu'aux frais liquidés à fr. 63.50.

Voici brièvement exposés les faits qui ont motivé cette condamnation : Maire, qui se dit herboriste, a traité de nombreuses personnes atteintes de maladies diverses en leur administrant une drogue qu'il vendait à raison de 15 à 20 francs le litre. L'analyse faite par le laboratoire cantonal a révélé que cette drogue consistait en un simple mélange d'eau salée et d'alcool de menthe, valant de 20 à 30 centimes le litre ! Maire — et Schaffroth qui lui tenait lieu d'assistant et de voyageur — gagnaient donc gros en abusant de la confiance du public et en contrevenant à la loi ; ils doivent avoir pu constituer ainsi une réserve leur permettant, sans la diminuer trop, de payer leurs amendes ! Ils s'en tirent donc à bon compte, Maire surtout qui avait déjà été condamné à Genève pour les mêmes motifs.

Une fois de plus, le public est mis en garde contre les agissements des peu scrupuleux « guérisseurs » qui pratiquent la médecine sans autorisation et par conséquent en violation de la loi.

**Dans nos trams.** — On se souvient des pourparlers qui ont eu lieu entre la délégation des employés des trams et la délégation de la Compagnie. L'assemblée des employés décida de réclamer l'application des 8 heures dès le 1er juin seulement, afin de laisser à la Direction le temps nécessaire pour les mesures transitoires à prendre. Elle consentit même à faire les 9 heures durant deux mois aux conditions actuelles, mais de réclamer par contre un supplément pour la neuvième heure dès le 1er mars. C'était là, selon nous, une concession très large puisqu'elle dépasse ainsi les dispositions de la loi.

L'assemblée générale de la Compagnie, par contre, maintient la proposition de sa délégation, soit de travailler aux conditions actuelles jusqu'au 31 mai.

« La question de l'application des 8 heures et de la baisse des salaires reste « intacte », dit la direction. Qu'est-ce que cela peut bien dire ? Probablement que : aucune décision n'est prise à cet égard. En ce cas, ce serait une épée de Damoclès suspendue sur la tête du personnel et non point la solution d'une affaire qui demande qu'on la liquide définitivement, clairement et en bloc.

Espérons que les nouveaux pourparlers nécessités par la divergence de vues des deux parties y arrivera, et cela conformément à la loi qui s'oppose à ce qu'une baisse de salaire soit la conséquence du passage des 9 aux 8 heures.

Le personnel qui dans cette affaire fait preuve d'une si grande bonne volonté ne pourra en tout cas pas faire une seule concession sur le principe essentiel, soit l'application des 8 h., conformément à la loi et le maintien des salaires, conformément à la loi aussi.

### LE LOCLE

**CONFERENCE A. GROSPIERRE.** — C'est ce soir, à 20 heures, à la Croix-Bleue, que notre camarade Achille Grospierre, conseiller national, nous parlera de l'assurance-vieillesse, promesses et réalisations. — Le chœur mixte L'Amitié prêtera son gracieux concours.

Une invitation très cordiale est adressée à toute la population.

**MILITANTS.** — Séance de militants, samedi 24 courant, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

**Nouvelles brèves.** — La prochaine représentation des élèves techniciens sera consacrée à une désopilante revue locale.

— Dimanche soir, au Casino, on annonce que M. P. Robert, doyen des artistes du Théâtre Impérial Français de Saint-Petersbourg, actuellement professeur à l'Université et au Conservatoire de Fribourg, prêtera son concours pour la soirée de la Société des commerçants.

— Ce soir, dès 19 h. 30, une petite cérémonie d'inauguration de la nouvelle patinoire aura lieu. Il est prévu de la musique, des jeux, cotillons, etc.

**Dans la rue.** — Mardi, vers les 16 heures, à l'angle de la rue du Temple et de la rue Henry-Grandjean, une glisse de paysan a versé sur le trottoir, projetant à terre la dame qui conduisait l'attelage. Cette dernière a reçu un fort coup à la tête et se plaignait de douleurs internes. Le cheval, qui allait s'emballer, a pu être retenu à temps par un passant qui le maîtrisa.

**Le concert Panzera.** — Le 25<sup>me</sup> concert de la Société de Musique a été donné mardi soir, au Casino-Théâtre, par M. Chs Panzera, baryton de l'Opéra de Paris, et Mme Magdeleine Panzera, pianiste, soliste des Concerts Colonne. Cette audition, la première de ce genre qui ait été donnée au Casino depuis sa restauration, a été d'une délicieuse beauté. Les deux artistes, durant plus d'une heure et demie, nous ont charmés par une musique tendre, alternant avec des élans d'effusion et de lyrisme des plus subtiles.

M. Chs Panzera, dont la voix sonore et claire, délicieusement veloutée à l'occasion, est d'un timbre dont les détails n'échappent pas, même au plus profane auditeur, se fit entendre humain et tendre particulièrement dans « Les Indes galantes », de Rameau. La mélodie de sa voix, quelque peu mélancolique, fugitive, éclate de son cadre soudainement sans artifice, sans effort rythmique, mais avec ampleur et vivacité. Quelle émotion discrète l'on éprouve en entendant son œuvre finale de Debussy.

Mme Panzera est aussi une personnalité prodigieuse. Modeste, elle s'approche du piano sans fantaisie, mais soudain, quelle révélation... quelle intensité harmonique il se dégage de son jeu sobre, mais puissant. Comme amusée des difficultés innombrables qui parsèment sa route, elle passe des évocations pittoresques aux visions poétiques les plus sublimes, sans même remarquer, semble-t-il, les oppositions, les contrastes multiples qui s'enchevêtrent à l'infini.

Plus tempérée dans « Impromptu 2<sup>e</sup> », de Gabriel Fauré, elle se surpasse dans « Séguedillas » d'Albeniz, par une souplesse d'exécution et une vigueur extraordinaires.

Mme Panzera, comme accompagnatrice, n'est pas inférieure à sa tâche. Au contraire, avec une pondération et une mesure scrupuleuse, elle s'en acquitta, sans effort, d'une façon magistrale.

Par des ovations répétées, le public a traduit sa reconnaissance à ce couple gracieux, qui nous donna une audition aussi parfaite qu'inoubliable. *Victor.*

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Premier concert classique au Cercle Ouvrier

Un nombreux public a suivi le premier concert classique donné au Cercle ouvrier. Il fallait s'y attendre, car l'orchestre actuel est composé de bons éléments qui, rapidement, surent, par leurs brillantes qualités musicales et par leur enthousiasme, attirer à eux la sympathie de leurs auditeurs. Ce que nous nous plaisons à faire remarquer, c'est qu'il est rare de voir réunis dans un orchestre appelé à divertir, des artistes de valeur, de ceux que le Cercle possède. Ils sont certainement au-dessus de la moyenne de ceux que l'on rencontre dans les établissements similaires et pour ne citer que des noms, Mlle Coen, pianiste, et M. Polo, qui, tous deux, pourraient affronter le public difficile des grands concerts classiques.

C'est la première fois que nous avons l'occasion de louer Mlle Coen, et nous le faisons avec empressement, elle en est sincèrement digne, car son talent ne s'arrête pas aux limites d'un mécanisme acquis au prix d'un travail long et laborieux ; ses interprétations valent plus que cela. Par leur clarté, par leur caractère tout à fait personnel, par le sentiment particulier qui les enveloppe, elles définissent un tempérament fougueux, une sensibilité, un sens musical rares chez une femme.

M. Polo est un artiste sérieux. Dans son jeu, rien n'est laissé au hasard ; tout est propre, étudié. On sent en lui une belle conscience artistique, beaucoup de volonté, de la décision. Il a joué deux œuvres en solo, dont une de virtuosité. Les deux interprétations ont eu un beau succès.

Nous pouvons dire que nous attendons beaucoup du violoniste. Ses qualités, quoique déjà solides, ont besoin d'être mûries. Le second-violon est jeune, aussi nous ne doutons pas qu'il deviendra en peu de temps l'égal des deux autres artistes.

Rappelons qu'un deuxième concert classique aura lieu ce soir. *G. M.*

### Résumé du recensement de la population dressé le 1er décembre 1924

Le recensement, dressé le 1<sup>er</sup> décembre 1924, accuse 36,068 habitants. En janvier 1924, la population était de 35,728. Il y a donc une augmentation de 340 habitants.

L'état civil de la population est le suivant : Mariés, 15,412 ; veufs ou divorcés, 2,827 ; célibataires, 17,829.

La répartition se fait comme suit au point de vue confessionnel : Protestants, 29,459 ; catholiques, 5,755 ; israélites, 694 ; divers, 160.

Notre ville compte : 15,373 Neuchâtelois (dont 7,175 du sexe masculin et 8,198 du sexe féminin), 17,817 Suisses d'autres cantons (dont 8,141 du sexe masculin et 9,676 du sexe féminin), et 2,878 étrangers (dont 1,281 du sexe masculin et 1,597 du sexe féminin).

Dans la statistique des professions nous trouvons : 6,784 horlogers (3,285 Neuchâtelois et 3,499 non-Neuchâtelois) ; 582 agriculteurs (221 Neuchâtelois et 361 non-Neuchâtelois) ; 11,399 diverses (4,135 Neuchâtelois et 7,264 non-Neuchâtelois).

Il y a, dans notre ville, 723 apprentis. Le recensement accuse, à La Chaux-de-Fonds, 1,393 propriétaires d'immeubles, et il y a 3,240 maisons.

Le nombre des enfants non-vaccinés est de 599.

### Dons

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

Fr. 21.— pour l'Hôpital, des fossoyeurs de M. Jean Birollo ; fr. 100.— de Mlle B. Devaux, en Angleterre, par l'entremise de M. A. Quartier, notaire, dont fr. 50.— pour la Bonne Oeuvre et fr. 50.— pour les Colonies de Vacances ; fr. 20.— pour les pauvres de l'Eglise allemande, de M. J. W. ; fr. 35.— pour la Pouponnière, de la pension Werner, Tourelles 25, à l'occasion de la fête de Noël ; fr. 6.— pour la Maternité, anonyme, à l'occasion d'une réunion de famille ; fr. 20.— pour la Ligue contre la tuberculose, du Greffe du Tribunal, abandon d'honoraires d'expertise, de MM. Calame-Sulzberger et Imhoff.

### Communiqués

**Samaritains.** — Mères et pères de famille, jeunes filles, jeunes gens faisant du sport de toutes sortes, savez-vous arrêter une hémorragie, soigner une blessure, faire un pansement qui tienne ? Non ! Eh bien ! venez nombreux à la salle No 10 du Collège primaire lundi 26 courant, à 20 heures, et vous ne regretterez pas votre temps. — (Voir aux annonces.)

**Biscot dans Vindicta ou la Fille de l'Etameur, à la Scala.** — Notre public qui depuis longtemps réclamait un film interprété par Biscot n'aura pas à regretter son attente. La Scala nous présentera dès ce soir le chef-d'œuvre de Louis Feuillade : Vindicta ou la Fille de l'Etameur, admirable ciné-roman dont le rôle principal a été confié à

l'inimitable Biscot, le roi du rire. Il y aura certainement foule à la Scala pour applaudir, et le film, et les interprètes.

Location ouverte à la Scala de 10 heures à midi et de 2 h. 30 à 6 h. 30.

**Au Moderne, Léon Mathot, en chair et en os, présente son nouveau film : Le Réveil de Maddalona.** — Dès ce soir, au Cinéma Moderne, le populaire et sympathique artiste parisien, M. Léon Mathot, présentera à notre public son dernier film : Le Réveil de Maddalona. C'est, on peut le dire sans réserve, un privilège unique pour la population de notre ville de pouvoir admirer le plus beau film qui ait été tourné, et en entendre la documentation par le roi du cinéma lui-même. La location est ouverte au Moderne de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. 30.



### LES MATCHES DE DIMANCHE

**Suisse romande**  
Servette—Montreux, arb. Wieland, Zurich.  
Fribourg—Chaux-de-Fonds, arb. Rutsehmann, Vevey.

**Suisse centrale**  
Bâle—Nordstern, arb. Dizerens, Lausanne.  
Berne—Aarau, arb. Koblet, Winterthour.

**Suisse orientale**  
Zurich—Lugano, arb. Passera, Chaux-de-Fonds.  
Young-Fellows—Veltheim, arb. Herren, Bâle.

### ATHLETISME

#### Les prouesses de Nurmi

**NEW-YORK, 22.** — Havas. — Nurmi a facilement gagné aujourd'hui une course de 2 milles trois quarts, sur piste couverte, en 13' 37", battant le record de Kohlemain.

Il a également battu le record de Kohlemain dans une course de 2 milles 1/4, couvrant la distance en 10' 42".

### BOXE

**LONDRES, 23.** — Dans un match de boxe disputé jeudi soir, en 20 rounds, l'Anglais Ted Lewis, ancien champion d'Europe poids moyens, a battu aux points Francis Charles, champion de France même catégorie.

### AVIATION

#### Mittelholzer au-dessus du Taurus

L'aviateur Mittelholzer télégraphie d'Alep à la « Nouvelle Gazette de Zurich » :

Avons quitté Constantinople hier mercredi, à 10 h., par la pluie. Deux heures de vol à travers les nuages jusqu'à Eski-Dehir ; nous avons survolé le Taurus à l'aide de la boussole ; d'épais nuages nous obligèrent à monter à 4000 mètres. Avons ensuite poursuivi notre voyage en survolant Mersina, Alexandrette et Alescurita (?). Avons atterri en pleine nuit à 30 km. d'Alep, après 7 heures de vol. Avons passé la nuit froide en plein air et avons atterri jeudi matin à Alep après 10 minutes de vol. Réception aimable de la part des aviateurs français. Demain, nouvelle étape jusqu'à Bagdad.

L'étape Constantinople-Alep comporte environ 1000 kilomètres, celle d'Alep à Bagdad à peu près autant.

### PATINAGE

Dimanche prochain, 25 janvier, aura lieu un grand concours de patinage artistique, suivi de Gymkana, qui se dérouleront à la Patinoire de la Gare, à La Chaux-de-Fonds.

Cette manifestation est organisée par le Club des Patineurs et placée sous le contrôle de l'Association romande de Patinage sur glace.

Tous les amateurs de patinage se donneront rendez-vous à cette grandiose manifestation. Les inscriptions sont reçues jusqu'à samedi 24 courant à midi. (Voir aux annonces.)

### Convocations

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — Gymnastique ouvrière. — Leçon obligatoire, ce soir, à 8 heures.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — La Persévérante. — Répétition générale, ce soir, à 20 h. précises, au local.

— Chorale L'Avenir. — Répétition ce soir, à 20 heures. Présence indispensable.

## Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

### Assemblée générale annuelle

**Mardi 27 Janvier 1925, à 20 heures à la Maison du Peuple**

SALLE DE LA F. O. M. H. (cinquième étage)

#### ORDRE DU JOUR :

1. Verbal. 2. Rapport du comité. 3. Rapports du caissier et des vérificateurs. 4. Nomination du comité. 5. Congrès cantonal ; discussion de l'ordre du jour et nomination des délégués. 6. Divers.

Une participation nombreuse des membres du Parti est désirable, vu l'importance de l'ordre du jour.



## Ecole de Danse

C.-E. LEUTHOLD

### NOUVEAU COURS

Début Février

Inscriptions à la Librairie Luthy, Léopold-Robert 48, ou Jardinet 23. — Téléphones 9.79 et 19.60

### Service Spécial de Messagerie

EXTRA-RAPIDE

Pour Constantinople 4 jours  
Belgrade 3 jours  
Bucarest 4 jours  
Sofia 4 jours  
Zugreb 2 à 3 jours

Tarifs à forfait tous frais compris  
Pour tous renseignements, s'adr. : 2255

J. VERON, GRAUER & Co (repr. C. MAUREL)  
5, Place de la Gare

Tél. 13-05 LA CHAUX-DE-FONDS

Graisse alimentaire mélangée au  
beurre naturel.

# Diva-Dea

Ce délicieux produit à utiliser pour  
toute votre cuisine est en vente  
sur la place de La Chaux-de-Fonds  
dans mon magasin

Albrecht Georges, Paix 107

# LOTÉRIE

(autorisée par le Conseil d'Etat)

en faveur de

## La Paternelle

Société de secours mutuels aux orphelins  
La Chaux-de-Fonds

1<sup>er</sup> lot: une chambre à manger, Valeur fr. 2500.-

Exposée aux magasins S. A. des Etablissements

Jules Perrenoud & Co, rue de la Serre 65

2<sup>me</sup> lot: un piano „SABEL“ . . . Valeur fr. 2000.-

Exposé au magasin Witschi-Benguerel, rue Léopold-Robert 22.

3<sup>me</sup> lot: une pendule neuchâteloise, Val. fr. 1200.-

Exposée au magasin veuve Ch. Bähler, rue Léopold-Robert 39.

4<sup>me</sup> lot: un chronomètre or, Valeur fr. 800.-

Exposé au magasin Schweingruber-Widmer, rue Léopold-Robert 55.

Dernier lot: un vélo „CONDOR“, Valeur fr. 300.-

Exposé au magasin Henri Chopard, rue Léopold-Robert 47.

Prix du billet fr. 1.- Tirage 31 mars 1925

Billets en vente dans les principaux magasins de la ville et chez tous les membres de «La Paternelle».

### Parfums de luxe

Fiacons d'essai à fr. 1.-  
Origan - Brise de Mai  
Chypre - Brise d'Amour  
Caprice - Floramya  
Des Fleurs - Muguet - Violette

### Parfumerie Dumont

LA CHAUX-DE-FONDS

### Ne jetez plus vos LAMES de rasoir

Aiguisiez-les avec l'excellent APPAREIL vendu

— AU —

### PANIER FLEURI

à 4120

fr. 12.50, 18.-

Lames extra, à fr. 0.25

### BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève.) 3623

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Dès aujourd'hui

## Mise en vente spéciale d'articles en

# Aluminium

Voyez notre vitrine spéciale!!!

Comparez les prix!!!

### Casseroles à lait

12 14 16 18 20 cm.

1.95 1.25 1.50 1.95 2.50

### Casseroles suisses

20 22 24 26 cm.

2.90 3.75 4.50 5.50

### Marmites à cercle

22 24 26 28 et 30 cm.

6.90 7.50 9.50 9.50

### Marmites droites

profondes, diam. 28 cm. 9.50

Pots à lait 1 litre 4.90

4 cuillères à soupe ou 4 fourchettes aluminium 95 ct.

6 cuillères à café pour 95 ct.

### Poches à soupe 1.25 0.95

Paniers à pain . . . . 3.50

Porte-couvercles 6 places 2.90 1.65

Soupières sans pied . . 4.75

Soupières avec pied 6.90 5.90

### Ecuilles percées sans pied

22 24 26 cm.

3.50 3.90 4.90

### Ecuilles percées avec pied

24 cm. 4.50 26 cm. 5.50

### Caldor

Diam. 18/22 cm. . . . . 4.90

Diam. 22/26 cm. . . . . 5.90

# Maison Blaser

Rue Léopold-Robert 11 - La Chaux-de-Fonds

## 4000 DISQUES pour gramophones

des marques  
« Voix de son maître »  
« Columbia » } vente exclusive  
« Parlophon » }  
« Brunswick » }  
et autres...

chez Reinert

50, Léopold-Robert (Banque Féd.)  
Demandez Catalogues et auditions

Buvez le véritable

# THÉ MARCHAND

LAUSANNE

Seul importateur de la grande marque

# BRAMAGATTEE

## Tricotages à la machine

en tous genres

L. Stauffer, Rue de la Paix 65

Succ. de C. DEVAUD

Je vais...

Tu vas...

Elle va...

Nous allons tous...

Où??

A la vente que fait après son inventaire, Madame Marguerite Weill, rue Léopold-Robert 26, 2<sup>me</sup> étage (Tél. 11.75), dont voici un aperçu de quelques prix:

- Complets pour hommes et jeunes gens, fr. 40.-
- Pardessus raglan, fr. 19.90
- Pantalons fantaisie, fr. 9.90
- Pèlerines molleton et caoutchouc, depuis fr. 10.90
- Costumes Norfolk pour garçonnets de 6 à 14 ans, fr. 29.-
- Culottes enfants, fr. 6.50
- Chandails en tous genres, fr. 5.90
- Manteaux pour dames, tissus lourds, fr. 19.90
- Manteaux beau mouflon, fr. 25.50
- Vareuses mouflon, fr. 18.50
- Jaquettes de laine, fr. 11.90
- Robes sergé et gabardine, fr. 19.90
- Casaquins jersey soie, fr. 5.90
- Robes fillettes, belle serge, de 60 cm. à 100 cm., fr. 12.90
- Gabardine 130 cm. de large, toutes teintes, fr. 5.90

### FEUILLETON DE « LA SENTINELLE »

18

## Le Roman de Micheline

par

F. PIERRE LUGUET

(Suite)

Les passagers, qu'on laissait enfin se montrer, ne partageaient pas l'avis du capitaine. Ils étaient tous plus ou moins pâles, plus ou moins verts, plus ou moins hâves, avec des reflets d'ancienne terreur dans les yeux, et lançaient d'hostiles regards à la mer à peine domptée qui roulait encore des flots torves et méchants sous les premiers rayons du soleil.

Vers sept heures, enfin la pointe de l'Aiguille était signalée, et à neuf heures précises le « Bastiais » entra dans le port d'Oran, tout plein de lumière, animé, lavé par la grande pluie, et riant sous la chaleur du matin.

Michel eut un instant de délicieuse surprise. Le navire, après s'être largement balancé aux lames de fond qui régnent presque toujours au bout de la grande jetée, avait traversé le port en ligne droite, à une allure encore assez rapide, et s'était arrêté tout au fond, dans le bassin que forment le quai Transatlantique à gauche, la longue rangée des cubes de béton à droite, et que bouche de grandiose façon la falaise à pic qui sert d'assise au mont Santa-Cruz, coiffé d'un fort maintenant inutile, et aux flancs duquel s'ac-

croche gracieusement la chapelle de la Vierge, objet de pèlerinages fréquents et fervents.

Le soleil donnait en plein sur la masse de pierre et de verdure, et la rendait chatoyante aux regards. Plus bas, sur le quai, c'était déjà tout un grouillement de débardeurs marocains ou arabes, de charretiers espagnols, de bateliers maltais ou corses, d'Européens curieux, de pêcheurs, de marchands ambulants, de voitures arrivant au grand trot et de jeunes filles alertes, élégantes, portant sous leurs sourcils noirs l'éclat et l'audace des yeux des Andalouses.

Le tableau se montrait original et fourmillant de vie et d'activité, bien fait pour séduire le tempérament resté toujours un peu rêveur de Michel et le côté poétique de son esprit. Le navire s'était entouré de barques venant chercher ou apportant des amarres; des types inconnus du Parisien avaient déjà trouvé moyen d'escalader le bord, et offraient aux passagers légèrement ahuris des produits indigènes; tandis que s'effectuaient les manœuvres d'approche.

De terre, on commentait l'aspect du « Bastiais », qui venait de subir la tempête; on se montrait la cheminée couverte de sel, les boîtes des chevaux renversés, la baleinière désassemblée, et du bord du quai, dont le bâtiment s'approchait lentement sous la traction des treuils, partaient déjà des questions, des exclamations, dans des langues bizarres.

Michel avait enfin découvert, dans la foule des attendants, trois visages bien connus et bien chers, ceux de Lebrun, de son fils et de Geneviève, et leur adressait des signes amicaux, en attendant de presser dans ses bras les dignes amis auprès desquels il venait chercher la consolation, sinon l'oubli.

Le « Bastiais » accosta enfin, une passerelle fut

attirée, et l'exode des voyageurs put commencer, avec une hâte où se sentait le souvenir des dramatiques péripéties de la traversée.

Michel ne fut pas le dernier, comme on pense, à descendre à terre, ni le dernier à se livrer, la joie dans le cœur (la première joie qu'il eût éprouvée depuis bien longtemps), aux effusions cordiales qui l'attendaient. Puis, comme il avait toujours présents à l'esprit les termes de la lettre de Mme Lebrun, où des inquiétudes nouvelles apparaissaient relativement à la santé de sa seconde fille:

— Comment va Micheline? demanda-t-il.  
Et presque aussitôt, il regretta cette question, bien naturelle pourtant, car il vit une alarme monter dans les yeux du père, tandis que Geneviève et Maurice se taisaient embarrassés.

— Nous allons en parler, répondit enfin M. Lebrun. J'ai besoin en effet de vous prévenir, de vous demander certaines précautions que votre affection et votre délicatesse auraient devinées, sans doute... Mais je crois qu'il vaut mieux prévenir toute surprise. Montons.

Un break attendait, attelé de deux chevaux, et conduit par un cocher indigène.

— A la maison! dit M. Lebrun.

Et l'équipage s'enleva sous la vigoureuse impulsion de deux superbes bêtes de demi-sang arabe, noires comme la nuit. Le break monta au trot la populeuse rue d'Orléans, habitée presque en totalité aujourd'hui par des familles espagnoles, traversa la place de la République, à gauche de laquelle verdoyait la superbe promenade Létang, lavée par l'orage. Puis il prit de biais la place Kléber, grimpa la rue Philippe, déboucha sur la place d'Armes, enfila le boulevard Seguin et la rue d'Arzan pour se trouver sur la route qui conduit au bourg de Miramar, où la

propriété des Lebrun était située, dans un fouillis de palmes et de fleurs et face à la mer immense.

En chemin, Michel avait appris ce qu'il désirait tant savoir. Deux mois auparavant et alors que Micheline semblait guérie pour toujours, une grave dépression physique et morale avait été subitement constatée en elle. Quelques légers accès de fièvre l'avaient abattue; elle avait perdu l'appétit et l'animation; quelque indice des angoisses anciennes avait reparu dans ses regards, à la grande frayeur de ceux qui l'aimaient, et en même temps cette distraction, ce détachement, cette indifférence où les médecins de Paris avaient vu les symptômes les plus alarmants, les signes les plus sûrs d'un état maladif déjà très accusé. Puis, bien que la chaleur fut forte, vers le milieu du mois de juin, les accès de toux avaient reparu, faibles d'abord, puis augmentant de fréquence et de violence, en même temps que s'accusait la peur, la mystérieuse peur de la mort dans les regards scrutateurs de la jeune fille.

Et maintenant, pour comble de terreur, les malheureux qui l'entouraient voyaient reprendre le travail de déformation que le changement de climat avait si heureusement interrompu. Ils voyaient le corps de Micheline se pencher, prendre des attitudes douloureuses et gauches, la poitrine se creuser, le dos s'élever et s'arrondir, tandis que les jambes faiblissaient et qu'une sorte de claudication, encore peu apparente et contre laquelle luttait énergiquement la jeune fille, lui rendait tout déplacement pénible et pour ainsi dire humiliant.

(A suivre).

L'artiste de cinéma  
le plus admiré

**Cinéma Moderne**

La gloire  
du cinéma français

DU 23 AU 29 JANVIER 1925

Sur la scène A l'écran

← Monsieur **Léon Mathot** →  
bien vivant, en chair et en os  
parlera au public pendant la projection de son dernier film



**LE RÉVEIL  
DE MADDALONE**

M. Léon MATHOT

M. Léon MATHOT

Location ouverte au Moderne  
Tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures 30 du soir  
TÉLÉPHONE 11.23 4191

BISCOT 4192

**SCALA**

BISCOT



**Vindicta**

ou  
**La Fille de l'Étameur**

Grand drame de  
LOUIS FEUILLADE  
interprété par

**BISCOT**

BISCOT

BISCOT

Location ouverte tous les jours à la SCALA, de 10 heures à midi et de 2 1/2 h. à 6 heures

Téléphone 1201

**CERCLE OUVRIER, LE LOCLE**

Samedi 24 Janvier, à 20 h. 15

**Grand Concert**

donné par la Fanfare

**„LA SOCIALE“**

Direction : M. Robert Grémion

Invitation cordiale aux familles du Cercle et à tous ceux qui s'intéressent à „La Sociale“.

4185 Commission des Soirées.

**Cercle Ouvrier, St-Imier**

Samedi 24 et Dimanche 25 Janvier

**GRAND CONCERT**

donné par

**LÉONCE**

dans ses nouvelles créations

Jonglage, peinture express, etc.

Invitation cordiale.

**Brasserie de la Place - St-Imier**

Samedi 24 et dimanche 25 janvier

**Grands Concerts**

donnés par la renommée troupe

**LES TAMARYS**

**Gustho** le fin tyrolien à voix

**Dragnob** le joyeux comique genevois

4180 Se recommandent. La troupe et le tenancier.

**MAGASINS de L'ANCRE**  
A. EMERY & FILS

20, Léopold-Robert, 20 - LA CHAUX-DE-FONDS

livrent tout ce qui concerne le

**TROUSSEAU**

Toilerie :: Lingerie

Articles suivis depuis de nombreuses années et réputés très durables

4177

Voyez sans engagement d'achat nos qualités et nos prix

Escompte de Trousseau Escompte de Trousseau

**Fiancés, attention!**

Après 3 mois d'usage, à vendre une superbe chambre à coucher complètement bois dur, couleur acajou, composée de deux lits, une armoire à glace ovale, trois portes, un lavabo glace ovale, deux tables de nuit. 4172 Garantie 10 ans sur facture. Fr. 925.- PRESSANT

Magasin d'ameublement  
**C. BEYELER Fils**  
Industrie 1

**Jeune homme**

disponible dès 11 1/2 h., est demandé pour course régulière. A midi, celle-ci est terminée. Service rétribué. - S'adresser au bur. de La Sentinelle. 4023

Vous économiserez de l'argent....

**Pourquoi?**

en profitant de l'offre que fait la Maison :::

**Au Tigre Royal**

W. MORITZ  
Léopold - Robert, 15

QUI

Après Inventaire met en vente un lot de ::

Chapeaux d'étoffe très bonne qualité à fr. 2.- la pièce

**Bérets** à fr. 2.50

Un lot de Casquettes à fr. 3.50 et 2.50

Un lot de Chapeaux en première qualité à fr. 5.- au choix

Cette vente ne durera que quelques jours

**Hôtel du Cerf - VILLERET**

Portes 19 1/2 heures SAMEDI 24 janvier 1925 Rideau 20 heures

**GRAND CONCERT**

organisé par le

**Chœur d'hommes „L'AVENIR“**

Direction : M. L. RICHARD

PRIX DES PLACES: Premières numérotées, fr. 1.50 ; Secondes, fr. 1.-.

Répétition générale, ce soir Vendredi, à 19 1/2 h. Enfants, fr. 0.20 ; Adultes, fr. 0.80

Le concert sera suivi de SOIRÉE FAMILIÈRE. - Orchestre „MYRIS“

**Aux Occasions**

Dr-Schwab 4 ST-IMIER Dr-Schwab 4  
Profitez ! Profitez ! Profitez !  
1 lot chaussures pour Dames et Messieurs, petits et grands numéros, fr. 12.- et fr. 15.- la p. - Pour Enfants, dep. fr. 4.-  
4178 A. MATTHEY, repr.

**Bulletin météorologique des C. F. F.**  
du 23 janvier 1925 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	-2	Très beau	Bise
543	Berne	-5	»	Calme
587	Coire	-6	»	»
1548	Davos	-9	»	»
632	Fribourg	-6	»	»
394	Genève	0	Couvert	»
475	Glaris	-7	Très beau	»
1109	Göschenen	4	»	Föhn
566	Interlaken	-2	»	Calme
995	La Chaux-de-Fds	-5	»	»
450	Lausanne	0	Couvert	»
208	Locarno	1	Très beau	»
276	Lugano	1	»	»
439	Lucerne	-3	Brouillard	»
398	Montreux	-1	Très beau	»
482	Neuchâtel	0	Nébulx	»
505	Nagatz	-5	Brouillard	»
673	Saint-Gall	-4	Très beau	»
1856	Saint-Moritz	-15	»	»
407	Sciaffhouse	-2	Couvert	»
537	Sierre	-1	Très beau	»
582	Thoune	-5	»	»
389	Vevey	1	Nébulx	»
1609	Zermatt	-1	»	»
410	Zurich	-2	Couvert	Bise

**Les changes du jour**

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	27.- (27.90)	28.25 (28.15)
ALLEMAGNE	123.20 (123.20)	123.80 (123.80)
LONDRES	24.81 (24.76)	24.87 (24.82)
ITALIE	21.325 (21.075)	21.55 (21.30)
BELGIQUE	26.15 (25.95)	26.50 (26.30)
VIENNE	72.50 (72.50)	73.75 (73.75)
PRAGUE	15.50 (15.50)	15.75 (15.75)
HOLLANDE	209.- (209.10)	209.75 (209.90)
MADRID	73.40 (73.20)	74.10 (73.90)
NEW-YORK :		
Cable	5.175 (5.175)	5.20 (5.20)
Chèque	5.17 (5.17)	5.20 (5.20)

**Cours de soins aux blessés**

Lundi 26 janvier, à 20 h. précises, commencera un cours de premiers soins aux blessés, donné par la Société mixte des Samaritains, dans son local, Collège Primaire, sous la direction du Dr Frank.  
Durée du cours : 20 leçons de 2 h., chaque lundi et mercredi. Age requis : dès 18 ans.  
Finance du cours : Fr. 5.-, payable lors de l'inscription chez M<sup>lle</sup> L. Mathys, Nord 77, MM. Albert Perret, Numa-Droz 31, L. Ruchon, Numa-Droz 92, ou à l'ouverture du cours. 4175

**COMESTIBLES HENRI STEIGER**

Balance 4 — Téléphone 2.38 4170

- Filet de Morue ..... Fr. 1.80 la boîte
- Morue salée, épaisse ..... 1.20 la livre
- Filet de Hareng, fumé, à l'huile ..... 0.80 les 100 gr.
- Beau Thon, à l'huile ..... 0.80 les 100 gr.
- Rollmops ..... 0.50 la pièce
- Escargots ..... 1.20 la douzaine
- Civet de Lièvre ..... 2.50 la livre
- Canards sauvages ..... 4.50 la pièce
- Lièvre ..... 2.50 la liv. brut

**Pommes-Raisins**

extra-belles à prix très avantageux, ainsi que

Oranges douces, blondes et sanguines  
Mandarines

et tous les légumes frais de la saison 4189

Au Magasin Alimentaire, rue de la Balance 8  
et demain sur le Marché, au banc à côté de la fontaine. Se recommandent, Les Fils de Fortuné Jamot!



**Société suisse des Commerçants**

Section de La Chaux-de-Fonds

**Ouverture des cours**

Lundi 2 février  
Les inscriptions seront encore reçues, rue du Parc, 69, 1<sup>er</sup> étage, vendredi 23 janvier, de 20 à 21 h., samedi 24, de 14 à 16 h. et lundi 26, de 20 à 21 heures. P21118C 4188

**Etat civil du Locle**  
du 21 janvier 1925

**Naissances.** — Perronoud, Edouard-Jane, fils de Edouard-Zélim, horloger, et de Alice-Marguerite, née Ducommun-dit-Verron, Neuchâtois. — Pellaton, Alfred-Auguste, fils de Marc-Henri, agriculteur, et de Jeanne, née Wenger, Neuchâtois, du 22 janvier 1925

**Naissances.** — Benz, Anne-Marie, fille de Gottlieb, professeur, et de Hélène-Marguerite née Jung, Bernoise et Neuchâtoise. — Boucard, Pierrette-Jeanne, fille de Alfred-Joseph, horloger, et de Lucie née Arnold, Neuchâtoise.

**Etat civil de Neuchâtel**

**Promesses de mariage.** — Max - Emmanuel Fütlimann, technicien-dentiste, et Marguerite Agathe Wuthier, les deux à Neuchâtel. — Paul-Emile Muller, mécanicien, et Marie-Elise Borel, de Neuchâtel, demoiselle de magasin, les deux à Fleurier.

**Mariage célébré.** — 17. Alfred Aquillon, chauffeur de taxi, et Narcisse-Yvonne Frascotti, couturière, les deux à Neuchâtel.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**  
du 21 janvier 1925

**Naissances.** — Dévaud, Lucette-Marcelle, fille de Alfred-Henri, employé de magasin, et de Berthe-Hélène, née Pellet, Fribourgeoise. — Benz, Anne-Marie, fille de Gottlieb, professeur de mathématiques, au Locle, et de Hélène-Marguerite, née Jung, Bernoise et Neuchâtoise. — Monnin, Roberte-Lily, fille de Emile-Edouard, bottier, et de Jeanne-Hélène, née Bourquin, Bernoise.

**Inhumation**

Samedi 24 janvier 1925, à 13 h. : Madame Gobbi-Ruedy, Valentine-Antoinette; rue de la Charrière 15; âgée de 49 ans 11 mois; sans suite.

La Caisse d'assurance au décès du Cercle Ouvrier a le pénible devoir d'informer ses membres, du décès de

Madame Antoinette GOBBI  
membre actif.  
Le Comité.

**ST-IMIER**

Je me couche et je m'endors en paix, car toi seul, ô Eternel, tu me donnes la sécurité dans ta demeure. Ps. 4, v. 9.

Le malheur atteint souvent le juste, mais l'Eternel l'en délivre toujours. Ps. 20.

Monsieur Jean-Frédéric Javet-Roth; Madame Lina Fesch-Roth et famille; à Yverdon; Monsieur et Madame Henri Roth-Richard et famille; Madame Esther Zillweger-Roth et famille; Monsieur et Madame Fritz Javet-Ravot; Monsieur et Madame Jules Javet-Filippi et famille; à Genève; Mesdemoiselles Marie et Blanche Javet; Monsieur Arnold Javet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère et vénérée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente,

**Madame Marie JAVET-ROTH**

que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 85 ans.  
ST-IMIER, le 22 janvier 1925.  
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu samedi 24 courant, à 13 heures.  
Selon le désir formel de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.  
L'urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue du Temple 11.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 4162

**CHAPEAUX DE DEUIL** Cousus mortuaires **AU PRINTEMPS**  
Crêpes et Granadines

**Revue du jour**

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier.

\*M. Briand est intervenu dans la discussion de l'ambassade française auprès du Vatican. Il demanda au gouvernement Herriot de « ne pas accomplir un geste irréparable ». M. Briand parla de son ami Herriot, rappela l'opinion de Jules Ferry qui estimait que la France doit se trouver au Vatican, rendez-vous important de diplomates. La France doit être présente à Rome, où paraît-il, les Soviets font des démarches pour y être, et où les Etats-Unis viennent de s'y rendre.

M. Briand s'attache à démontrer que le Vatican constitue une force morale considérable et que ce serait une grande faute, dans une démocratie comme la France, de mesurer le potentiel d'une nation à la valeur de sa force armée. On sait qu'il y a à Rome des cardinaux qui souhaitent la rupture et qu'il est aussi en France de nombreux catholiques qui la souhaitent également. (Vives approbations à droite).

M. Briand après avoir parlé de la répercussion que la rupture aurait sur le monde catholique, adjure encore une fois M. Herriot de l'entendre. Ce qu'il redoute le plus, dit-il, entre deux puissances, c'est le silence de la mort, et il termine par ces mots : « Je connais la grande conscience patriotique du chef du gouvernement. Je ne doute pas qu'il recherche des moyens d'éviter la rupture et que s'il y a une solution possible, il la prendra. »

Avec sa virtuosité habituelle, le « chat bossu » réussit à défendre son point de vue sans heurter ni le cartel des gauches, ni la droite. M. Briand s'affirma l'orateur de la valeur que l'on sait, mais il paraît que sa force vocale est fortement en baisse. Un grand nombre de phrases n'arrivèrent même pas à franchir les premiers bancs. Les journalistes insistèrent, à plusieurs reprises, afin que M. Aristide Briand haussât la voix. Aussi n'est-il plus jeune !

Les journaux de Paris soulignent que ce langage ne modifia rien à la conduite du président du Conseil et de sa majorité. On lira plus loin leurs commentaires.

Au Reichstag, le gouvernement Luther a obtenu un vote de confiance, par 246 voix contre 160 et 39 abstentions, sur un total de 445 votants. Socialistes, communistes, le député du centre Wirth et quelques-uns de ses amis, ont voté non. Les démocrates se sont abstenus.

Le scandale Mannesmann (utilisation frauduleuse de crédits postaux s'élevant à 7,5 millions de marks), provoque une grosse émotion à Berlin, venant à la suite du scandale Barmat.

En Italie, le « Corriere della Sera » et l'« Avanti » démentent catégoriquement les bruits selon lesquels l'Auranti retournerait à la Chambre. Ces bruits sont dénués de tout fondement.

Robert GAFNER.

**Le discours de M. Briand**

Commentaires de la presse de Paris

PARIS, 23. — Havas. — L'ancien président du Conseil, écrit le « Journal », s'est présenté à la tribune, non en ennemi du gouvernement, mais en ami, les mains pleines de fleurs, les lèvres chargées de conseils. Il ne lui dit pas : « Si vous ne faites pas ce que je vous demande, je voterai contre vous. », mais : « Je suis sûr que vous ne ferai pas ce contre quoi je proteste. » Le « Matin » constate qu'en dépit de la force de ce plaidoyer, écouté par elle avec déférence, la majorité ne parut point ébranlée, ni M. Herriot en disposition de se rendre aux objurgations qui lui étaient adressées. Auteure de la reprise des relations avec le Vatican, M. Briand, remarque l'« Echo de Paris », ne pouvait se désavouer. Il a donc plaidé pour le maintien, mais il a tenu à ne pas faire acte d'hostilité contre le gouvernement. Toute sa souplesse s'est donc employée à menacer le président du Conseil, tout en combattant son projet. A ce double jeu, peut-on dire, son discours y perd, sinon dans l'exposé du moins dans sa conclusion incertaine. Le « Figaro » reproduit l'opinion de plusieurs députés qui résumèrent ainsi le résultat de l'intervention de Briand : Les crédits ne seront sans doute pas rétablis. M. Briand a peut-être encouragé le Sénat à la résistance. Il a peut-être ouvert la voie aux demi-mesures, mais il n'a pas mis en péril le Cabinet Herriot.

L'« Ere Nouvelle » constate que depuis le jour où M. Jonnart s'est jeté aux pieds du Saint-Père, le Vatican s'efforce, par tous les moyens, de soumettre à sa loi la République Française, et que, sous couleur de défendre des convictions respectables, il prépare la guerre civile. Il s'agit de savoir si le rôle d'un ambassadeur à ce Vatican, où l'on s'occupe beaucoup plus de diplomatie que de religion, est seulement d'écouter, et s'il ne convient pas parfois qu'il soit entendu. La question de l'ambassade est aussi la question de la nunciature.

L'arrêt de l'évasion des capitaux

PARIS, 23. — Havas. — Dans le « Matin », M. Béranget, rapporteur de la Commission sénatoriale des finances, comparant la situation avant la guerre, où la France n'avait que 6 milliards de billets de banque en circulation, et celle d'aujourd'hui où circulent près de 41 milliards, préconise comme seul moyen d'empêcher l'inflation, l'arrêt de l'évasion des capitaux à l'étranger par la suppression des bordereaux de coupons et par la réduction de la circulation fiduciaire à 28 milliards.

Trotzky disparu ?

COPENHAGUE, 23. — Havas. — Selon une dépêche de Moscou à l'« Ekstrabladet », la population ignore où est M. Trotzky. Personne ne le voit, sa femme, sa fille et son fils ont aussi disparu, ses vieux parents ont été envoyés à Elisabethgrad. Son frère a été rappelé de la délégation soviétique à Helsingfors ; ses amis, le général Baltinski et le colonel Lebedew, notamment, sont disgraciés ; M. Frunze est le véritable commissaire du peuple à la guerre.

Les paysans croient que Trotzky subit ce traitement pour avoir voulu améliorer leur sort.

**INFORMATIONS**

**Les acrobaties de M. Briand**

**Il défend sa politique du Saint-Siège tout en couvrant M. Herriot de fleurs**

**Branting donnerait sa démission**

M. MILLERAND SERA-T-IL SENATEUR ?

LAHON, 23. — Havas. — Au cours de récentes réunions politiques, les personnalités (?) du département de l'Aisne auraient décidé d'offrir le siège sénatorial laissé vacant par la mort de M. Thouron, à M. Alexandre Millerand, ancien président de la République.

VERS LA DEMISSION DE BRANTING

STOCKHOLM, 23. — Havas. — Selon les journaux, Branting, dont l'état de santé ne s'est pas amélioré, donnera demain sa démission. M. Thorsson, actuellement ministre des finances, assumerait la présidence du Conseil.

**CONFÉDÉRATION**

UN DETOURNEMENT DE 10,000 FRANCS

Le président de l'Association genevoise de football « démissionné » « Le Travail » révèle de graves irrégularités découvertes dans la caisse de l'Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme.

Cette association avait touché des subventions de l'Etat (7,500 fr. pour l'année 1923) et de la Ville (2,500 fr. en 1923).

Il y a quelques mois, les membres du comité de l'A. C. G. F. A. s'étonnèrent de ne pas avoir reçu les subventions indiquées ci-dessus. Le président de l'A. C. G. F. A. fut interpellé. Il répondit que, vu l'état précaire des finances de l'Etat et de la Ville, les autorités avaient demandé de renvoyer d'une année le paiement des subventions votées.

Confiant, le comité accepta sans autre ces déclarations. Puis un jour vint — ce fut en décembre dernier — où les membres du comité furent pris de doute. On enquêta de droite et de gauche et finalement ces messieurs de l'A. C. G. F. A. apprirent à leur grande stupéfaction que les subventions en question avaient été touchées par le président de l'A. C. G. F. A. lui-même.

Pour éviter un scandale, l'affaire s'arrangea. L'A. C. G. F. A., aujourd'hui, a touché environ 5,000 francs sur les 10,000 manquant dans la caisse.

L'indélicat président, actuellement absent de Genève pour cause de maladie, a été, cela va sans dire, « démissionné » par le comité.

Infanticide

De Lutry : Une jeune fille de 18 ans a été arrêtée pour infanticide. Elle avait étranglé son enfant et enterré le cadavre près de son habitation, où il a été retrouvé.

**Sécheresse désastreuse**

De Zurich : La sécheresse qui dure depuis un certain temps a une répercussion toujours plus grande sur le niveau de nos rivières. Les usines électriques vont au-devant d'un manque d'eau qui sera désastreux, car les réserves formées par les barrages du Klönthal et du Weggithal ne seront plus guère en mesure, à moins d'abondantes pluies, de subvenir aux besoins des usines hydrauliques, lesquelles devront songer à réduire la consommation de l'énergie électrique ou à produire du courant au moyen de la vapeur, ce qui ne serait possible dans une large mesure qu'avec l'aide de l'étranger.

A. Bienne, par suite de la sécheresse persistante, les Forces motrices bernoises invitent leurs abonnés à être économes dans l'usage de l'énergie électrique.

FRANCHES-MONTAGNES

(De notre correspondant)

La sécheresse persistante que nous subissons actuellement fait sentir ses effets dans plusieurs endroits du plateau franc-montagnard. C'est ainsi que les municipalités des Bois et de La Ferrière, manquant complètement d'eau, ont dû faire appel à la générosité de la commune de Muriaux qui fournit à ces deux localités le précieux liquide, le transport s'effectue dans des foudres placés sur un wagon du chemin de fer S.-C. faisant la navette entre Les Emibois et La Ferrière.

On sait que la source de la « Rochette », près de Muriaux, captée à grands frais il y a quelques années, donne une eau excellente et abondante. Elle a en outre cet avantage de ne jamais tarir.

Pour se faire une idée exacte de l'importance de cette source, il suffit de savoir qu'elle alimente toute la région allant de Muriaux au Cerneux-Veusil, par Les Breuleux.

**Dans l'horlogerie**

Le contingent français

D'après la « Fédération Horlogère », une entrevue a eu lieu vendredi passé 16 courant, à Besançon, entre les délégués de la Chambre inter-syndicale des fabricants de l'Est et la Chambre suisse de l'horlogerie, pour effectuer le redressement des contingents prévus par l'article 2 de l'arrangement franco-suisse de mars 1924 et d'examiner les causes des différences considérables constatées entre les chiffres des douanes françaises et suisses, pour l'importation en France des marchandises soumises au contingentement. Pour opérer le redressement conventionnel de l'année 1924, le cours moyen de 351 francs français pour 100 francs suisses a été admis par les deux parties et c'est sur cette base que tous les calculs se sont faits en vue de déterminer les contingents disponibles à fin novembre dernier. Les parties se sont mises d'accord pour liquider

les divergences existant entre les statistiques douanières suisses et françaises, en prenant la moyenne des chiffres indiqués par les deux administrations douanières. Toutefois, il a été décidé de demander à ces dernières de vouloir bien procéder à une enquête contradictoire, de concert avec les groupements intéressés, en vue d'établir les causes de ces différences et d'arriver à établir une concordance aussi parfaite que possible entre les chiffres publiés par elles. Il a été décidé en outre de demander aux deux gouvernements en cause d'autoriser les deux Chambres intéressées à procéder au redressement prévu par l'accord de mars 1924, non pas à la fin de l'année, mais tous les mois. Enfin, pour rendre possible la concordance des statistiques suisses et françaises, en ce qui concerne les mouvements et les ébauches, il sera demandé à la direction générale des douanes françaises que les ébauches empierrées figurant à l'art. 498 du tarif douanier français soient attribuées comme cela se fait en Suisse, au contingent d'ébauches, et non à celui des mouvements finis, ainsi que cela s'opère en France. Ensuite de cette entrevue, il y a lieu d'espérer que toutes les choses seront mises au point et qu'à l'avenir l'horlogerie suisse n'aura plus à subir des mesures aussi injustifiées que celles dont elle fut victime en décembre dernier.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Conférence Paul Faure**

SUITE

Le lecteur trouvera en première page déjà, et ci-dessous, le compte rendu de la conférence Faure. Une foule énorme estimée de 1100 à 1200 personnes, s'était donné rendez-vous à la Maison du Peuple. Le compte rendu aura peine à traduire l'atmosphère de foi, d'enthousiasme, que l'orateur communiqua à l'auditoire, par sa parole tour à tour précise, chef-d'œuvre de sobriété, puis enflammée, hardie de pensée et d'image, pleine d'une émotion communicative, quand notre camarade nous parlait du plan de Francfort, qui aurait réconcilié l'humanité entière par le travail de la reconstruction des pays dévastés et de secours aux veuves et aux orphelins, quand il nous dépeignait les ravages de la guerre, par la simple évocation de la ville de Lens, « où on aurait pu tirer du canon encore pendant 50 ans, sans pouvoir détruire la ville davantage. »

Il a passé hier soir, à la Maison du Peuple, un grand souffle, celui de la sympathie et de la compréhension ouvrière internationale. Merci à Paul Faure de nous l'avoir apporté.

La Persévérante, la Chorale mixte ouvrière, contribueront à embellir encore cette soirée inoubliable. R. G.

Sauver la paix un jour, c'est la sauver ensuite un jour de plus. C'est peut-être la sauver définitivement. Le gouvernement a été bien inspiré de venir à Genève parler de la paix. Encore une fois, je sais bien que la Société des Nations ce n'est pas pour nous la sécurité absolue, mais nous préférons la Société des Nations à rien du tout.

Nous préférons le gouvernement de Macdonald qui, à peine arrivé au pouvoir câblait qu'on arrête les travaux de constructions navales de Singapour « parce que si un jour il y a un conflit entre le Japon et l'Angleterre, a-t-il dit, tant que je serai au pouvoir, ce conflit, je le transmettrai au tribunal des nations, et quel qu'en soit le jugement je prends l'engagement d'accepter le verdict de la Société des Nations parce que je suis pour la paix ».

Ce n'est pas la paix assurée, mais c'est un langage autre que celui qui tiennent ceux qui viennent avec des pensées belliqueuses.

Voilà la politique extérieure du cabinet Herriot. Elle nous donne satisfaction.

Et la politique intérieure ? Il serait trop long de vous énumérer toutes les questions qui se sont posées. Il y en a qui dans la presse ont été exploitées à l'étranger. Ainsi le problème de l'amnistie.

Nous avons voté à la Chambre une amnistie très large. Elle n'a pas été votée par le Sénat et chaque fois que nous avons renvoyé le projet au Sénat, le Sénat nous l'a renvoyé un peu plus mauvais. Trois fois, il a fait la navette, trois fois il est revenu un peu plus mauvais que le premier.

En attendant que le Sénat se décide à voter l'amnistie — le Sénat qui menace de renverser le gouvernement Herriot, qui est l'élu de 1919, du Bloc national — qu'allez-vous faire, avons-nous demandé au gouvernement ? N'allez-vous pas faire usage de la procédure de la grâce amnistiant vous permettant de renoncer à toutes les poursuites. M. Herriot en a convenu, il a procédé à la grâce amnistiant de presque tous les cas visés par la Chambre. Dans la dernière nuit de décembre, nous avons siégé jusqu'à 6 heures du matin. Le projet du Sénat nous est revenu mauvais, non signé. Que fallait-il faire ? M. Herriot voulait poser la question de confiance au Sénat. Nous avons fait observer que si le gouvernement pose la question de confiance au Sénat, il est par terre ! L'amnistie ne sera pas votée ce soir et en conséquence — vous pensez aux vingt mille malheureux que le projet d'amnistie visait — et la Chambre allait prendre ses vacances. Le projet d'amnistie, même tel qu'il revenait du Sénat, est encore le plus humain, le plus libéral, le plus

large qui ait jamais été voté en cinquante années de république. Le groupe a décidé de voter l'amnistie. Dans la dernière nuit de décembre, nous avons apporté le petit cadeau de l'amnistie à vingt mille Français.

Paul Faure aborde ensuite le problème de la vie chère et le problème financier. Ce dernier le retiendra longuement. Il nous montre les finances de l'Etat français à demi plongées dans la banqueroute. Il y a 30 milliards à trouver par l'impôt, et la dette s'élève à 400 milliards. A 5% cela fait 20 milliards annuels à trouver, seulement pour les intérêts. La situation est quasi insupportable. Les socialistes proposent d'aller prendre l'argent là où il est, car, tandis que l'Etat est ruiné, les capitalistes sont devenus prodigieusement riches. Mais aucun d'entre eux ne pense à faire un sacrifice (hilarité). Et le contribuable a dit à son député : « Vous allez nous diminuer nos impôts » (nouveaux rires). L'orateur nous parle de Vincent Auriol, qui pose à la commission des finances ce dilemme redoutable : « Et d'abord, où est l'argent ? Quand nous aurons résolu cela, nous irons le chercher ! » Les banquiers, industriels, capitalistes, qui se trouvent dans la commission, n'apprécient pas ce genre de plaisanterie.

Paul Faure nous montre la ruine de la rente. Un titre, qui en 1914 valait 100,000 francs or, en est aujourd'hui à 15,000 francs. Les rentiers ont donc déjà perdu les quatre cinquièmes de leur fortune. A cela, il n'y a qu'un remède : le prélèvement sur le capital. A ce mot, la salle prête l'oreille davantage. « Oh ! pas d'émotion, répond l'orateur. Je sais ce qui s'est passé chez vous. En France, nous avons aussi vu apparaître la griffe, l'histoire de la confiscation de la vache, etc. » (rires). Nous avons dit aux paysans : « Qu'est-ce que vous voulez que nous fassions de votre vache ? Le ministère des finances a déjà un cheptel suffisamment important ! » (hilarité).

Puis, redevenu grave, Faure parle de la mobilisation de la guerre. Les capitalistes reculent aujourd'hui devant la mobilisation des fortunes. Comme l'avare, ils ferment leurs coffres-forts. Ils sont prêts à mettre leur fortune au-dessus de leur patrie alors qu'ils ont donné leurs fils et leur sang ! (appl.).

Puis vici la péroraison, superbe envolée, magnifiant la solidarité humaine, montrant l'étroite solidarité des nations, dans l'abondance comme dans la misère. Si demain la France est ruinée, la crise débordera. Quand un mur de la maison de l'homme s'écroule, dans l'Europe civilisée, tous les étages s'affaissent.

C'est pourquoi, termine Paul Faure, il n'est pas inutile que vous, ouvriers de La Chaux-de-Fonds, ayez bâti cette maison superbe, ce parti ouvrier solide et profond. Demain, quand je retournerai vers les ouvriers français, comme je vous ai parlé d'eux, et de leur effort, à mon tour c'est de vous et de vos réalisations socialistes que je leur causerai. Faites encore du socialisme. Votre travail n'est pas inutile. Il n'est aucun effort qui soit perdu. Aucun effort ne se perd dans l'immense effort de l'humanité. L'essentiel est de choisir sa voie. La nôtre est sombre peut-être. Nos grandes voix ont disparu, nos grands hommes ont été assassinés par les fascistes. Jaurès, Pressensac, les phares sur la route, ne sont plus. Soit, noire route est bordée par les tombeaux, mais elle mène à la Justice (appl.).

**Appel de la section du Parti**

Le Comité du parti socialiste de La Chaux-de-Fonds adresse à tous les camarades, à tous les électeurs assidus de notre journal, aux dames particulièrement, aux jeunes gens, à tous ceux qui ont compris notre idéal, à tous ceux enfin qui ont le cœur à la bonne place, un vibrant et chaleureux appel. A tous ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous leur disons : Venez grossir nos rangs.

Pour cette année même, deux grandes batailles à livrer : Les élections au Grand Conseil et, pour l'automne, le renouvellement du Conseil national. Dès maintenant il faut se préparer à la lutte, il faut reprendre le siège que les bourgeois nous ont enlevé à Berne et dont la perte avait fait tant de bruit en Suisse.

Pour vaincre, il faut de la volonté d'abord, et nous sommes certains que la minime cotisation mensuelle n'effrayera personne.

Notre appel sera-t-il entendu ?

Le Comité du parti socialiste

**Une taxe sur les dancings**

Le Conseil général de ce soir, dont l'ordre du jour est très varié, discutera, entre autres, les nouvelles taxes sur les spectacles. On sait que des sociétés, pour échapper à la taxe, qui part de 1 fr., ont abaissé leurs entrées à 90 ct. Les nouvelles taxes proposées partiront de 55 ct. De plus, une adjonction sera faite à l'article de règlement. Une taxe devra être payée par les « dancings » et non seulement par les simples bals. Peut-être cette taxe suffira-t-elle à nous garantir de la « jazzmentia », la maladie nouvelle que l'on nous annonce d'Amérique et qui serait causée par les trépidations du jazzband sur le front des danseurs !

**Les créances roumaines**

Le « Berner Tagblatt » apprend qu'une entente a été passée ces jours derniers, d'après laquelle les créanciers suisses renonceraient aux deux tiers de leurs créances sur les débiteurs roumains, contre paiement du dernier tiers. Cette façon de procéder a été préférée à un projet d'amortissement de toute la dette en vingt ans.

**La fièvre aphteuse**

Par suite d'extension de la fièvre aphteuse dans ce pays, l'importation du bétail d'Italie sera interdite à partir du 26 janvier.

**Es-tu membre du Parti socialiste ?**